

REPUBLIQUE TOGOLAISE

**APPELER LE 111**

Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

21 novembre 2022

IMPLEMENTATION DE LA FORMATION ALTERNANCE ET PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUELS :

LES ACTEURS ESTIMENT LES RESULTATS SATISFAISANTS



Les participants et les officiels

alternance qui est en phase d'expérimentation courant 2022-2023, avec dix établissements sur toute l'étendue du territoire à raison de deux par région. Ces établissements ont présenté le système d'alternance qui doit être implémenté dans leur établissement et dans leur localité. Les présentations ont été soumises à des interrogations et des approches de solutions ont été trouvées aux problèmes rencontrés. A la suite de cela, des recommandations ont été faites pour parfaire ce qui a déjà été entrepris.

La deuxième phase a été consacrée à la présentation de rapports annuels des chefs d'établissements et des deux services centraux, notamment les deux directions de formation du ministère de l'Enseignement technique et de l'Artisanat (META). Les chefs d'établissement ont présenté leur rapport d'activités et financiers, suivi des comptables et responsables administratifs et financiers.

Lomé, 21 nov. (ATOP) – « Les objectifs de la séance de travail avec les acteurs de l'implémentation de la formation alternance dans les établissements de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et celle de présentation des rapports annuels 2020-2021 ont été atteints et les résultats satisfaisants », a déclaré le ministre délégué, chargé de l'Enseignement technique et de l'Artisanat, Kokou Eké Hodin à la clôture des travaux le samedi 19 novembre à Lomé.

La première activité a consisté à la présentation du projet de la formation

Selon le ministre, les quatre jours de travaux ont permis aux directeurs centraux, des services rattachés, aux chefs d'inspections, aux directeurs des établissements de l'enseignement technique et proviseurs de prendre connaissance des nouvelles dispositions de gouvernances administratives, financière et managériales. « Cette séance de travail a aussi constitué une opportunité à chaque responsable d'établissement de corriger son système de gestion, en apportant des approches de solutions aux insuffisances relevées », a ajouté le ministre.

M. Hodin a également précisé que cette séance de travail a permis aux participants d'aplanir les difficultés liées au placement en stage des apprenants et de proposer des mécanismes visant à renforcer le partenariat public/privé en matière de développement des compétences techniques et professionnelles dans les centres pilotes d'implémentation de la formation « Alternance ». Il a aussi indiqué que la rencontre a accouché des stratégies pouvant amener les centres pilotes à contribuer efficacement au développement de leurs localités respectives.

La formation « Alternance » est fondée sur une phase théorique et une phase pratique. Ce système permet de concilier la formation théorique et le travail en entreprise, en vue de faciliter le développement des compétences théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice du métier. ATOP/AR/KYA

ECHOS DE LA CAPITALE

MISS ARTISANE TOGO :

Mme VIAGBO KAYI TRESSEUSE DE FORMATION REMPORTE LA 2^{ème} EDITION



La nouvelle Miss se faisant couronner

secteur de l'artisanat et surtout mettre en exergue les femmes battantes à travers leurs métiers.

La Miss, Mme Viagbo Kayi a pour première dauphine, Mme Anato Akoko technicienne en maçonnerie et deuxième dauphine, Mme Attiogbé Adjo peintre auto. Elles ont été choisies parmi 16 candidates sur des critères portant sur la présentation de la candidate, les prestations et les réponses aux questions.

Le concours a été essentiellement marqué par sept sorties. Il s'agit des sorties de découverte et de présentation, des sorties en tenue de travail pour simuler la prestation. Il

Lomé, 21 nov. (ATOP) – Mme Viagbo Kayi, tresseuse de formation est couronnée « Miss artisan Togo 2022 » à l'issue de la 2^{ème} édition du concours organisé sous le thème « Femme, un métier », le dimanche 20 novembre à Lomé.

Cet événement est destiné à valoriser des actions du secteur de l'artisanat. L'initiative émane de l'association Femmes dynamiques de métiers (FDM), en collaboration avec le ministère délégué chargé de l'Enseignement technique et de l'Artisanat.

Elle entend rendre visible les actions du

a eu aussi des sorties de démonstration de la danse traditionnelle, en tenues de soirée et la phase des questions-réponses.

La Miss a reçu du ministre délégué chargé de l'Enseignement technique et de l'Artisanat, un kit composé de tout le matériel pour l'installation de son atelier et recevra aussi une enveloppe couvrant deux ans de loyer de son atelier. Les deux dauphines bénéficieront chacune d'un kit d'installation et du paiement d'un an de loyer de leur atelier. Les trois lauréats ont également eu droit aux prix des partenaires de l'évènement.

En plus de ces secteurs d'activités des trois artisanes retenues, les candidates ont compété également dans d'autres secteurs d'activités tels que la mécanique auto, la coiffure, l'esthétique, l'électricité en bâtiment industriel, la tresse, l'électrotechnique en bâtiment industrie et solaire, la technique en froid et climatisation, la peinture auto, la couture et l'hôtellerie.

Le représentant du ministre délégué, chargé de l'Enseignement technique et de l'Artisanat, M. Kodjovi Komlavi a salué cet évènement qui consacre, encourage et promeut la gente féminine dans le secteur de l'artisanat. Il a promis l'accompagnement du ministère de tutelle pour que ce concours soit pérenne.

La présidente du comité d'organisation du concours « Miss artisane Togo 2022 », Attiogbé Adjowa et présidente de l'association FDM a expliqué que cette initiative est née du constat selon lequel les jeunes filles ne s'intéressent pas aux métiers d'hommes, soit parce que les trouvant très difficiles, soit découragées par les proches. « Il s'agit donc par ce concours de les sensibiliser et de les encourager à opter pour ces secteurs d'activités, pour non seulement briser ces mythes, mais aussi mettre en valeur l'équité genre dans le secteur de l'artisanat », a-t-elle ajouté.

L'évènement s'est déroulé en présence du président national de l'Union des chambres régionales de métiers (UCRM), Issa Mohamed. ATOP/AR/DHK



M. Kodjovi remettant le prix de son ministère à la Miss

LES ASSEMBLEES ANNUELLES 2022 DE L'OIAC :

LES ETATS MEMBRES INVITES A DEPOSER LEURS INSTRUMENTS DE RATIFICATION

Lomé, 21 nov. (ATOP) - Les travaux des assemblées annuelles 2022 de l'Organisation interafricaine du café (OIAC), ont pris fin le vendredi 18 novembre à Lomé par une série de résolutions dont celle invitant les Etats membres à déposer leurs instruments respectifs de ratification de l'Accord OIAC 2020 et à soumettre des copies au secrétariat de l'OIAC en même temps fournir le rapport sur l'état d'avancement du processus de ratification de l'Accord 2020 de l'OIAC.

L'assemblée générale décide également d'encourager et/ou sensibiliser sur la transformation et la consommation locale du café en Afrique dans les établissements d'enseignement, les administrations publiques et privées et les communautés locales ; développer des partenariats public-privé entre les pays africains producteurs et consommateurs. Le secrétariat général de l'OIAC et les États membres devraient renforcer les actions en faveur des femmes et des jeunes dans leurs interventions pour le développement de la filière café en Afrique. Les pays membres devraient soutenir

davantage la recherche sur le café et faciliter l'échange d'informations et de technologies de recherche.



Le ministre Adédzé (milieu) à clôturé les travaux



L'assistance

Les délégués ont aussi adopté le rapport et les décisions de la 61^e assemblée générale tenue à Kigali au Rwanda en novembre 2021 présenté par le secrétaire général de l'OIAC, ambassadeur Solomon Sabiti Rutega. Selon les décisions de la 61^e assemblée générale, l'Ethiopie devrait prendre la présidence de l'organisation pour 2022/2023.

Nécessité pour les pays membres de verser régulièrement leurs contributions

Clôurant les travaux, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation locale du Togo, Kodjo Adédzé, président de l'OIAC pour 2021/2022 a relevé que la survie de toute organisation dépend de la disposition de ses membres à contribuer à son fonctionnement en versant régulièrement les contributions dues. A cet effet, il a, au nom de tous les membres de l'OIAC, témoigner sa gratitude aux pays qui ont fait l'effort en ces moments difficiles de verser leurs arriérés. Il encourage « ceux qui ne l'ont pas encore fait à bien vouloir être diligents à l'endroit de l'OIAC pour nous permettre ensemble d'aller plus loin ».

Ouvertes le lundi 14 novembre sous la présidence de Ministre Adédzé, ces assemblées annuelles 2022 de l'OIAC y compris la 62^e Assemblée générale annuelle, sous le thème "Autonomiser les femmes et les jeunes dans l'industrie du café", la 5^e Conférence scientifique sur le café, le 10^e symposium africain du café, le 1^{er} championnat africain des jeunes Barista et le forum femmes et jeunes ont connu la participation de 19 pays sur les 25 pays membres. Il s'agit de l'Angola, Bénin, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Guinée, Malawi, Sierra Leone, Kenya, République démocratique du Congo, Nigéria, Madagascar, Tanzanie, Togo, Rwanda, Ouganda et Zimbabwe.

Les institutions régionales internationales, notamment l'Agence du café Robusta d'Afrique et de Madagascar (ACRAM), l'Organisation internationale du café (OIC), Centre international pour l'agriculture et la bioscience (CABI) et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ont également participé en tant qu'observateurs.

Les délégués, au nom des États membres, ont remercié en particulier le gouvernement de la République du Togo pour les ressources fournies, son dévouement et son professionnalisme dans l'accueil réussi des 62^e Assemblées annuelles de l'OIAC. Le président du comité directeur a souligné la nécessité pour tous les États membres de respecter le paiement en temps voulu de leurs contributions afin de faciliter le bon fonctionnement de l'Organisation.

ATOP/TD/KYA

62^{EMES} REUNIONS ANNUELLES DE L'OIAC A LOME :

LE KENYAN KENNEDY OWINO REMPORTE LE PREMIER CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BARISTAS

Lomé, 21 nov. (ATOP)- Le Kenyan Kennedy Owino a remporté, le jeudi 17 novembre, le premier championnat d'Afrique de baristas, concours inscrit dans l'agenda des 62^{èmes} réunions annuelles de l'Organisation interafricaine du café (OIAC) qui se tiennent du 14 au 18 novembre à Lomé. La Rwandaise Patricie Kayitesi a occupé la 2^e place tandis que la 3^e place est revenue au Togolais Gnawolé Mawulolo.

Les résultats du championnat des jeunes barista africains, première édition, ont été proclamés avec la remise de prix divers, notamment aux trois lauréats et aux autres candidats au cours d'un diner de gala.

Dix baristas de sept pays membres de l'OIAC dont trois Togolais ont compété pour cette première édition. Il s'agit du Kenya, Rwanda, Ghana, Guinée, Côte d'Ivoire, Cameroun et du Togo.

Le premier prix, une machine à café et d'autres accessoires ont été remis au vainqueur par le ministre de la Communication et des Médias, Akodah Ayéwouadan, en présence de son collègue en charge de l'Enseignement technique et de l'Artisanat, Kokou Eké Hodin.

Le ministre a félicité les jeunes lauréats et les a encouragés à poursuivre leurs efforts dans la production, la transformation et la consommation du café pour devenir des créateurs d'emplois pour leurs frères et sœurs.



Le ministre (à droite) remettant le 1er prix au vainqueur



Le Kenyan à l'oeuvre devant le jury

Les concurrents étaient appelés à préparer un café de signature. Ceux-ci ont été notés par rapport aux caractéristiques de leur boisson en termes d'acidité, d'aspect basique, de goût et de l'arôme.

Le candidat au moment de la présentation, devrait être en mesure de révéler certains aspects de sa préparation comme la zone de production de son café, à quelle altitude il a été produit ? Dans quelles conditions il a été produit ? Les critères de sélection de son café et le processus de torréfaction".

« Je suis content d'avoir remporté ce prix. J'ai commencé à travailler pour ce prix depuis 2016 en participant à plusieurs compétitions. J'ai reçu le 2^e prix de meilleur barista au Kenya. Ma motivation était vraiment de venir remporter ce prix. J'ai travaillé dur depuis 2016 pour l'obtenir aujourd'hui. J'ai choisi le café arabica pour le concours. C'est un café qui a été produit par dame Gladys au Kenya. La spécificité de mon travail, c'est que j'ai développé une fermentation par voie anaérobique. J'ai voulu représenter le café Gladys populaire au Kenya qui heureusement m'a permis de remporter ce prix. Chacun a sa

manière de préparer son café. Moi j'ai utilisé l'ananas avec d'autres mélanges », a-t-il confié.

La présidente du jury, Mbula Musau a indiqué que les objectifs pour lesquels ils ont organisé ce concours sont, entre autres, d'améliorer les compétences des jeunes, les outiller sur le métier du barista et aussi d'accompagner la consommation locale. C'est seulement si on a du bon café préparé que les consommateurs locaux s'intéresseraient au café local ».

Le barista prépare, crée et offre des breuvages d'exceptions aux amateurs de café. Spécialiste du café, des cafés, le barista maîtrise sa partition de l'extraction jusqu'au service en tasse : connaissance parfaite des origines du grain et de sa torréfaction. ATOP/TD

AUDIENCE SOLENNELLE A LA COUR SUPREME :

LA PROCUREURE GENERALE, AZANLEDJI JUSTINE A PRETE SERMENT

Lomé, 21 nov. (ATOP) - La procureure générale près la cour suprême Azanlédji Justine Mawulawoè épouse Ahadzi a prêté serment le vendredi 18 novembre à Lomé, au cours d'une audience solennelle.



Mme Azanlédji prestant serment



Les trois impétrants assis devant l'assistance

La procureure générale, Azanlédji Justine Mawulawoè, la main droite levée, a juré de bien et fidèlement remplir ses fonctions dans le respect de la constitution, d'assumer sans défaillance les devoirs qu'elles l'imposent et de garder le secret des délibérations. Suite à sa prestation, trois autres magistrats ont aussi prêté leur serment.

La cérémonie de prestation a été dirigée par le président de la Cour Suprême, Abdoulaye Bawa Yaya. C'était en présence du ministre en charge de la Justice, Pius Kokouvi Agbetomey et des représentants des Institutions Publiques.

Ces prestations de serment interviennent suite aux nominations de ces magistrats par le décret N°2022-103/PR pris en conseil des ministres le 17 octobre 2022, sur proposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice et la Législation, après avis du Conseil supérieur de la magistrature.

Précédemment 1^{er} avocat général, Mme Azanlédji est renvoyée à l'exercice de ses fonctions au titre de procureure générale près la cour suprême. Les trois autres magistrats ont exécuté les mêmes gestes de prestation de serment. Il s'agit de Moti Nutifafato Amévo Kokuvi, précédemment président de la cour d'appel de Kara, nommé conseiller près la chambre judiciaire ; de Tchagba Idrissou Sahidou, précédemment vice-président de la cour d'appel de Kara, nommé conseiller près la chambre judiciaire et de Koutob-Naoto Tchontchoko, précédemment procureur général près la cour d'appel de Kara, nommé 6^{ème}

avocat général au parquet général. Ces 3 magistrats ont prêté serment devant le président de la cour suprême Abdoulaye Bawa Yaya et la procureure générale, Azanlédji Justine Mawulawoè.

Avant de leur renvoyer à l'exercice de leur fonction, le président Abdoulaye a signifié aux impétrants que la cour suprême est le dernier recours pour les justiciables, ainsi ils doivent être impartiales, intègres, compétents et de ne pas abuser de leur autorité.

La procureure générale, Azanlédji a exhorté les impétrants de dire le droit, rien que le droit, qui doit être dit à temps et à contre temps, de rendre justice à la veuve et à l'orphelin sans tenir compte de celui qui est devant eux avant de trancher, de respecter le serment afin de ne pas commettre un parjure, de ne pas monnayer les dossiers qui leur seront soumis à traitement, d'être prudents, vigilants et surtout diligents pour éviter les multiples critiques faites à la justice. La procureure générale a souligné que les magistrats ne sont pas des saints, mais ils doivent être des modèles, des exemples à imiter pour leurs collègues cadets. Elle les a invités à se souvenir de l'éthique et de la déontologie du magistrat et de ne pas hésiter à faire poursuivre les éternels corrupteurs qui ternissent l'image de la magistrature. ATOP/GMM/SED

----- **LA CAMPAGNE « GROSSESSE EN MILIEU SCOLAIRE, ÇA DOIT CESSER ! » LANCEE DANS LE GRAND LOME**



Vue partielle des jeunes filles cibles de cette campagne

Lomé, 21 nov. (ATOP) –

L'association Jeunesse en mission pour le développement (JEMD) a lancé, le vendredi 18 novembre à Lomé, sa campagne de sensibilisation pour la lutte contre les grossesses des jeunes filles en pleine cursus scolaire sous le thème, « Grossesse en milieu scolaire, ça doit cesser ! ».

Cette campagne de deux semaines qui prendra fin le 30 novembre prochain devra couvrir les établissements scolaires, en particulier les lycées et quelques collèges du grand Lomé (les préfectures du Golfe et d'Agoè-Nyivé). Elle consistera à

faire des tournées de sensibilisation dans ces établissements à l'intention des jeunes filles. La sensibilisation portera sur les attitudes et comportements à risque et un usage à bon escient des réseaux sociaux à travers des choix sélectifs des informations qui s'y trouvent pour s'instruire et pouvoir avancer dans le cadre de leurs études. Les jeunes filles seront aussi informées sur les différentes méthodes contraceptives.

Les sensibilisations seront couplées de causeries-débats entre les jeunes filles et des femmes qui ont réussi leur cursus scolaire et vie professionnelles, afin de les inciter à suivre leurs exemples. Elles seront suivies dans chaque établissement de l'installation des cellules de veille composées des enseignants, des parents d'élèves et des apprenants eux-mêmes pour la continuité des messages de sensibilisation.

Cette campagne, financée par le ministère en charge de l'Emploi des Jeunes, s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la jeunesse. L'objectif est de sensibiliser et conscientiser les jeunes filles sur le phénomène des grossesses contractées en milieu scolaires. Il s'agit, à travers cette campagne, d'arriver à une réduction sensible, voire à l'éradication totale de ce fléau en milieu scolaire.

Le conseiller de jeunesse à la direction de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Adjibogou Akomotè a convié les jeunes filles à l'abstinence, au sérieux dans leur cursus scolaire, afin qu'elles puissent honorer leurs parents en évitant les grossesses et en devenant plus tard des personnalités pouvant occuper des postes de responsabilité et de prises de décisions pour le développement du Togo.

Le président de l'association JEMD, Edzodzinam Alagbo a indiqué que 1222 cas de grossesses en milieu scolaire ont été enregistrés entre septembre 2020 et mars 2021 selon les statistiques de la direction de la planification de l'éducation. Ces statistiques ont été réalisées en collaboration avec l'UNICEF et la Banque Mondiale. « Le constat est amer et inquiétant. La situation est beaucoup plus criarde dans les milieux ruraux et dans les périphéries de la capitale, mais nous avons aussi les jeunes filles élèves victimes à Lomé. L'information reçue des enquêtes révèle que le phénomène est aussi présent à Lomé. Ce qui est plus grave dans cette situation est que la plus part du temps ces élèves n'ont plus la possibilité de continuer les études, c'est la fin du cursus scolaire pour certaines, il en a qui reprennent après, mais pas avec la même allure, la même vivacité », a relevé le président.

Pour M. Alagbo, la plus grande recommandation à l'endroit de ces filles demeure la prise de conscience. Il les exhorte à éviter les mauvaises compagnies, faire un bon usage des réseaux sociaux. « Toute information qui s'y trouvent ne sont pas forcément vraies. Toutes compagnies qui se font-là ne sont pas toujours les meilleures, mais les jeunes filles doivent faire la part des choses en sachant qu'elles sont vraiment utiles pour la nation togolaise, leur famille, qui d'ailleurs font d'énormes sacrifices pour leur scolarisation », a confié le président de l'association JEMD.

ATOP/AR/TD

ARTISANAT/ 5^E EDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL « REINE DE L'ART : MESDAMES LOUMON, AGNIDE ET TCHODOM COURONNEES



Reines de l'art (chèque en main) et organisateurs

enveloppe de 500.000 F CFA et les troisièmes, chacune, 300.000 F CFA. Elles ont toutes reçu aussi des pagnes traditionnels « Lokpo » et des cadeaux des différents partenaires.

Organisée par Nana Média Culture en partenariat avec Verof ; Moov africa ; la Coopérative d'épargne et de crédit des artisans (CECA) ; Sunu Assurance et Dodo cosmétique, cette 5^e édition est placée sous le thème « Promotion de la femme pour l'harmonie dans la cité ». Ce festival se situe dans le cadre des activités de formation civique et citoyenne de « Miatronunya ». L'objectif est de valoriser et de promouvoir les

Lomé, 21 nov. (ATOP) - Mesdames Agnide Enyonam de la catégorie « Coiffure Dame » ; Loumon Kaïssan catégorie « Couture » et Tchodom K. Françoise de la catégorie « Tresse » ont été, chacune dans sa catégorie, sacrée le vendredi 18 novembre à Lomé, « Reine de l'Art » lors de l'apothéose de la 5^{ème} édition du festival international « Reine de l'Art » coiffure, couture et tresse.

Ces reines de l'art ont reçu chacune, un trophée composé d'un chèque de 800.000 F CFA, d'une coupe à l'effigie de leur art, les deuxièmes ont chacune, une

talents des femmes artisans pour leur épanouissement. Il s'agit aussi d'éveiller la conscience des femmes sur la question du genre pour leur autonomisation.



Défilé de mode



Phase d'évaluation

Cette apothéose a été marquée par la proclamation des résultats de la demi-finale qui s'est tenue le mercredi dernier. Ces résultats ont retenu 15 femmes finalistes dont 5 dans chaque catégorie. Les finalistes ont composé chacun, dans sa catégorie pour une durée de 30 mn, seule la catégorie couture a bénéficié de 35mn. Cette compétition s'est déroulée sous la supervision d'un jury de 5 membres qui a évalué les candidates sur des critères tels que l'exactitude de l'œuvre demandée, la rapidité, la technique utilisée et la spontanéité de créativité.

A la proclamation des résultats, pour la catégorie couture dame, Mme Agnide Enyonam prend le devant suivie de Mme Koudouta Adjo et de Mme Doumassi Mawussi. Pour la catégorie couture, c'est Mme Loumon Kaïssan qui est déclarée reine suivie de Mme Adjo Enyovi Flora et de Mme Gnama Kossi. La catégorie tresse a eu pour reine Tchodom K. Françoise, la seconde est Awové Elise et la troisième Agbémevi Adjo.

La soirée a été animée par des défilés de mode et la prestation des artistes comme Vaïda, Toto Patrick et Santrinos.

La responsable de la Cellule Genre du ministère en charge de l'Artisanat, Mme Simala Françoise a indiqué que cet événement valorise le secteur artisanal pour un essor considérable dans l'économie. Elle a invité les femmes et surtout les jeunes filles à soigner leur pudeur afin d'éviter toutes sortes de perte et de dignité féminines. Mme Simala a exprimé sa gratitude à Nana Média Culture et ses partenaires pour la résurrection de ce festival qui redonne une importance à l'artisanat.

Le directeur général de Nana Média Culture, Ferdinand Affognon a félicité l'équipe de l'organisation qui a bien mené sa tâche pour l'atteinte des objectifs fixés. Il a indiqué que ce festival va amener la population à changer de mentalité, de comportement. M. Affognon a salué le travail remarquable du jury et l'abnégation des candidates. Selon lui, personne n'a démerité, toutes les candidates sont à la hauteur de leur métier. ATOP/SED/KYA

CONGRES ELECTIF DU SYNPEFESIT :

M. DONKO TININ ELU NOUVEAU SECRETAIRE GENERAL

Lomé, 21 nov. (ATOP) – Le Syndicat du personnel des services économiques et financiers du Togo a élu son nouveau secrétaire général, Donko Tinin le vendredi 18 novembre à Lomé, lors de leur 5^{ème} congrès ordinaire, placé sous le thème « Les

financiers au service de la nation ». Il succède à Mme Lawson Oloukounlé Nadou, également secrétaire générale de la synergie des travailleurs du Togo.

Le nouveau secrétaire et son équipe auront pour mission de défendre les intérêts des membres du syndicat pour une période de quatre ans, renouvelable une fois, en vue de l'épanouissement des travailleurs desdits secteurs.

Parlant du thème, la secrétaire sortante a attiré l'attention de ses camarades syndicalistes sur le fait que « toute la nation repose sur les épaules des financiers qui ont un rôle très important à jouer dans ces temps de vie chère dans notre pays ». Donc c'est ensemble avec les autres les travailleurs que les membres du syndicat doivent discuter pour voir comment aider le gouvernement à améliorer les conditions de vie des travailleurs en général.



Le nouveau SG (milieu, en veste) avec les congressistes

Faisant le bilan des activités du mandat, la secrétaire générale sortante Mme Lawson Oloukounlé Nadou, a présenté le rapport d'activités du bureau. Selon Mme Lawson, « la lutte n'a pas été facile, et dans cette lutte nous avons connu beaucoup d'écueils ». Elle a conseillé ses camarades du nouveau bureau à prôner le dialogue, qui, selon elle, est la seule chose qui gagne vraiment. « Nous avons eu beaucoup de chute parce qu'il y a eu dans nos revendications des réalisés et des non réalisés qui ont contenté ou non les camarades, donc cela a donné des remous dans le mouvement tout le temps » a-t-elle dit. Elle suggère que les dialogues sociaux reprennent surtout au sein des différents ministères. « A tous les camarades qui sont dans les ministères aujourd'hui et qui sont encore peut-être craintifs par rapport au monde syndical, je dis simplement que c'est la seule voie qui puisse sortir le travailleur de sa situation », a lancé Mme Lawson. Car les travailleurs ont un même lien le « salaire et les conditions de travail », a-t-elle conclu.

Le nouveau secrétaire général a promis prendre la situation en main, en reprenant les dossiers restés en suspend tels que la cantine, les cotisations pour faire vivre le syndicat, le bi-mensuel qui est un journal permettant de véhiculer les informations à l'endroit des membres syndicalistes des différents ministères et aussi amener les gens à intégrer la famille pour une redynamisation du syndicat. M. Donko a interpellé le personnel des différents ministères à « œuvrer dans le cadre d'un service public de qualité pour aider nos autorités à mener à bien leur mission de gestion du budget du pays ».

Dans deux semaines le nouveau secrétaire formera son équipe de 12 membres pour la présenter aux autres membres du syndicat lors d'un conseil extraordinaire.

Le SYNPEFESIT est un syndicat qui regroupe quatre ministères à savoir le ministère de l'économie et des finances, celui du plan, du commerce et de l'industrie.

ATOP/KN/KYA

REPORTAGE

CAFE ET CACAO :

LE ROLE PREPONDERANT DES FEMMES DANS LA CHAINE DE VALEUR ET DANS LA PRODUCTION



Séchage des fèves de cacao

Les filières café et cacao au Togo est l'une des vieilles filières agricoles dans laquelle les femmes jouent un rôle important malgré les contraintes liées à l'acquisition des terres par celles-ci. Ces contraintes font que ces femmes n'ont pas assez d'exploitations dans les deux filières. A titre d'exemple, sur 100 producteurs et productrices, moins de 8% de femmes ont des plantations.

Cependant elles sont très actives dans les filières à travers l'aide qu'elles apportent à leurs époux producteurs et chefs d'exploitant dans la production du

café et du cacao. Elles le sont davantage au niveau des opérations de récoltes et postes récoltes de ces produits qui demandent beaucoup de main d'œuvre surtout pour le café.

Les femmes interviennent après les récoltes, dans le transport des fèves pour le séchage. « A ce niveau, leur rôle est encore plus déterminant, d'autant plus qu'elles doivent surveiller le séchage pour que le café et le cacao soient bien secs » confie le directeur exécutif de la Fédération des Unions des Producteurs des Café et Cacao du Togo (FUPROCAT), Raphaël Kpévon. Pour le convoyage du café dans l'usine de décortiquage, c'est toujours les bonnes dames qui le font jusqu'aux tries et l'ensachage pour la vente. C'est toujours ces femmes qui transforment les coques du café et du cacao en savon naturel communément appelé "apédi ou akoto". « Il s'agit là, de l'une des alternatives pour apporter une plus value à la production du café et du cacao » note M. Kpévon.

Abondant dans le même sens, le Président du conseil d'administration (PCA) de l'Union des producteurs de café et cacao de Kloto, Yébo Komlan, est revenu sur la première tâche de la femme qui est de préparer à manger à l'homme lorsque celui-ci est au champ. En dehors cette tâche, elle participe à la récolte, aide au ramassage des plants de pépinières pour la mise en terre. Au moment des semis, c'est toujours elle qui distribue les plants au niveau des trous. A maturité, c'est encore la femme, derrière l'homme qui ramasse les fruits de cacao pour les mettre en tas. Pour le café, c'est aussi elle qui ramène les cueillettes à la maison.

Au niveau du séchage, la femme est encore là pour participer aux opérations jusqu'au décortiquage du café. Pour les fèves du cacao, après la fermentation, c'est toujours la femme qui s'occupe du séchage et du tri. « Elles participent également à la transformation des résidus de récoltes du café et du cacao en cendre pour fabriquer de la potasse, nécessaire pour préparer du savon » précise M. Yébo, S'agissant de l'accès de la femme à la terre, le président du conseil d'administration de l'Union des producteurs des café et du cacao de Kloto souligne qu'il est rare de trouver des femmes posséder des

plantations de café et cacao parce qu'elles n'ont pas accès à la terre. « Ces terres sont souvent distribuées entre les hommes, ainsi les femmes n'héritent pas des terres selon la coutume locale. C'est maintenant qu'un petit effort commence par être fait dans certaines localités pour que la femme ait accès à la terre, mais pas au même titre que les hommes », affirme M. Yébo.



Préparation du savon



Calcination des coques de cacao

Les dames Logo Dovi, Nyawouamé Victoire et Afidouze Marie de la Société coopérative simplifiée (SCOOPS) « Akpénamawu » de Kpadapé, sont quasi-unanimes sur l'évolution de la situation dans leur milieu. Certaines disent posséder elles-mêmes leurs plantations sur des terres qu'elles ont héritées. D'autres estiment que si elles sont propriétaires de plantations aujourd'hui, c'est grâce à leurs maris qui leur ont cédé des parcelles de terre.

Cependant c'est le statuquo chez les femmes de la SCOOPS « Tsonénio » de Tové-Atti. Toutes les femmes interrogées notamment Mme Abdoulaye Yawa et Tsèkpoé Agnès, disent ne pas posséder de plantations, par manque de terres. Leurs activités dans les plantations se résument à l'assistanat, aux métayages ou à la fabrication du savon avec les coques de café et de cacao. Il est indispensable d'initier des campagnes de sensibilisation de coopératives en coopératives pour conscientiser les propriétaires terriens afin de faciliter l'accès à la terre à la femme estime M. Yébo Komlan. « Lorsqu'il y a des difficultés dans certains milieux, nous intervenons pour leur faire comprendre l'importance de faire participer aussi les femmes à la production de café et de cacao, d'où la nécessité de leur permettre d'hériter la terre » souligne le PCA. Pour lui, en chaque femme, sommeille, le goût du travail bien fait, c'est pourquoi il faut concéder des parcelles aux femmes pour la prospérité des familles.

Les femmes sont aujourd'hui présentes dans les organes de direction dans les unions de producteurs et dans les SCOOPS. Cependant au niveau de la Fédération des Unions de Producteurs de Café et Cacao au Togo (FUPROCAT), leur accès a créé des problèmes au début. Mais aujourd'hui, cela est considéré comme une priorité à mettre en œuvre. C'est ainsi qu'un collège de femmes a été mis en place pour donner des orientations par rapport aux thématiques relatives aux femmes dans les filières. Le but est de militer pour la valorisation de ces femmes.

La valorisation des femmes au niveau de la production du café et du cacao et des structures dirigeantes des unions de production, des SCOOPS et de la FUPROCAT est une nécessité, dans la mesure où elles peuvent être une solution aux problèmes de gestion que connaît très souvent ces structures et l'instance faitière. Ainsi, la présence des femmes sera une alternative pour une meilleure gestion des coopératives.

ATOP/AYH/TD

NOUVELLES DES PREFECTURES

TCHAMBA :

DES ARRETES DE RECONNAISSANCE REMIS A DEUX CHEFS DE VILLAGE



Le préfet remet le document au chef d'Affo-sala

Tchamba, 21 nov. (ATOP)- Les chefs des villages d'Affo-Sala et Gnamassilé dans le canton de Bago (commune de Tchamba 2), respectivement Atékou Souradji et Loukou Assa ont reçu leur arrêté de reconnaissance le samedi 19 novembre dans leur localité respective.

Ces documents leur ont été remis par le préfet de Tchamba, Issaka Laguebande. Ils donnent le quitus aux impétrants pour exercer leur rôle de garants des us et coutumes de leurs milieux et servir de courroie de transmission entre l'autorité administrative et la population à la base.

En remettant les arrêtés aux concernés, le préfet leur a rappelé les qualités d'un bon chef traditionnel, notamment la transparence et l'impartialité dans la gestion des affaires, le respect de l'autorité, et la franche collaboration avec les administrés. *« Il faut inculquer à vos administrés les valeurs de patriotisme, du vivre ensemble pour que la paix et la concorde règnent dans notre milieu »*, a-t-il dit.

Le député à l'Assemblée nationale, Assouma Dermane a, pour sa part, souligné que cette reconnaissance de l'autorité traditionnelle illustre l'importance que le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé accorde à la chefferie traditionnelle dans sa politique de développement inclusif à la base. Il a demandé aux populations d'aider leurs chefs dans la mission qui leur est assignée pour leur propre épanouissement.

Les nouveaux chefs, Atékou et Loukou, ont exprimé leur gratitude au président de la République, Faure Gnassingbé et aux autorités locales pour leur attachement aux valeurs traditionnelles. Ils ont promis faire de leur mieux pour garantir la paix dans leurs communautés et travailler en étroite collaboration avec la hiérarchie pour mériter la confiance placée en eux.

En marge des remises d'arrêté de reconnaissance, les populations ont été sensibilisées sur la situation sécuritaire qui prévaut dans le pays, surtout vers le nord. Elles ont été invitées à la prudence et à fournir aux forces de l'ordre toute information pouvant leur permettre d'éviter des situations d'insécurité.

Les cérémonies se sont déroulées dans des ambiances festives en présence du maire de la commune de Tchamba, 2 Atiode Sita, du chef canton de Bago, Assah Bayekago et des populations. ATOP/JK/MEK

REEDITION DES COMPTES :

LES ELUS LOCAUX DE SOTOUBOUA 2 FONT LEUR BILAN A MI-MANDAT

Sotouboua, 21 nov. (ATOP) – Le conseil municipal de la commune de Sotoubou 2 a fait le bilan à mi-parcours de ses activités lors d'un atelier tenu, le samedi 19 novembre à Adjengré, à 15 km au nord de Sotouboua.

Cette rencontre d'échange et de partage intervient 3 ans après l'élection des conseillers municipaux de la localité. L'objectif est de permettre au conseil municipal de voir avec les différents acteurs de la commune, ce qui a été fait durant les trois premières années d'exercice, de relever les points forts, les goulots d'étranglement et de définir des stratégies pour mener à bien la deuxième partie de son mandat. Il a été question notamment de recueillir les avis des différentes couches sociales pour un développement harmonieux et intégral de la commune.



Les participants

en recettes 80.332.664F CFA et dépensé 106.297.073F CFA pour un résultat net déficitaire de 25.964.409F CFA.

La commune de Sotouboua 2 a réalisé en trois ans plusieurs activités, notamment l'extension du réseau électrique dans plusieurs villages, la réhabilitation des infrastructures routières, la réhabilitation et la construction de quelques caniveaux, la construction des bâtiments scolaires et d'un centre communautaire. Elle a réalisé des forages avec château dans quelques villages. Ces réalisations ont été possible grâce aux appuis des partenaires étatiques, nationaux et internationaux.

Il est à noter qu'au cours des trois premières années, la commune a mobilisé

Le conseil municipal envisage renforcer les hangars des marchés, œuvrer pour l'accès à l'eau potable, construire un abattoir, des magasins de marché et parking. Elle compte aussi réhabiliter certains centres de santé, augmenter l'éclairage public et sécuriser les domaines publics.

Le représentant du ministre d'Etat en charge de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires, Esso Koudjoou a indiqué que la présentation publique des activités est une obligation légale pour faire le point périodiquement de la gestion de la chose publique. Il a félicité les conseillers municipaux pour le respect de cette disposition légale et les a encouragés pour les efforts réalisés en vue du bien-être de la population. M. Esso a convié les uns et les autres à la collaboration, au partage d'expériences et à une synergie d'actions pour relever les défis qui les attendent dans le futur.

La secrétaire générale de la préfecture de Sotouboua, Mme N'dafidina Badénaka, a témoigné sa gratitude au chef de l'Etat, Faure Gnassingbé pour avoir posé les bases de fondement d'une démocratie participative au Togo. Elle a convié la population à appuyer les efforts des conseillers municipaux pour mobiliser et doter de moyens la commune de Sotouboua 2 pour sa politique de développement.

Le maire de de Sotouboua 2, Mme Agbada Padamilim a fait comprendre que c'est un devoir des élus locaux de rendre compte de leur gestion pour permettre aux uns et aux autres d'apprécier le travail abattu. Elle a exhorté les contribuables à un changement de comportement, à laisser les querelles de personnes et à payer les taxes et impôts pour contribuer ainsi au développement de la commune.

ATOP/BTP/MEK

DES JEUNES LEADERS DE SOTOUBOUA 3 FORMES SUR LA CITOYENNETE NUMERIQUE



Les participants

Sotouboua, 21 nov. (ATOP) - Un atelier de formation des leaders de jeunes de la commune de Sotouboua 3 sur la citoyenneté numérique s'est tenue le 19 novembre à Tchébébé.

Cet atelier est initié par l'association Appui au développement de l'agriculture, la santé et l'éducation inclusive (ADASEI). Il s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet du ministère en charge du Développement à la base et de la Jeunesse. Le but est de contribuer à l'engagement des jeunes dans l'utilisation responsable et judicieuse des outils du numériques. Il est notamment

question de renforcer les connaissances des jeunes sur les enjeux des réseaux sociaux et les amener à prendre conscience des inconvénients de l'utilisation non responsable des outils numériques.

Les jeunes ont été entretenus sur deux modules. Le premier a porté sur les « *Avantages et inconvénients du numérique sur les études et l'emploi des jeunes* » et le deuxième sur « *Les enjeux des réseaux sociaux, responsabilité des jeunes* ».

Le maire de sotouboua 3, Lomou Komlavi a affirmé que l'utilisation du numérique, est incontournable de nos jours. « *C'est pourquoi le gouvernement à travers les associations de jeunes a initié ces sensibilisations des jeunes à une utilisation rationnelle des outils numériques* », a-t-il ajouté. Il a invité les jeunes et toute la population à accompagner les efforts du gouvernement à l'usage positif de cet outil de communication. M. Lomou a exhorté les jeunes à mettre en pratique et à partager les enseignements reçus avec leurs pairs afin d'éviter les dérapages constatés ça et là.

Le président de l'association ADASEI, Djabal Gmadjante a indiqué que la bonne utilisation des technologies modernes peut générer des emplois mais la mauvaise utilisation peut avoir des conséquences dommageables. « *C'est pourquoi mon association en collaboration avec le gouvernement a initié ce projet pour cerner le fléau de l'utilisation abusive des réseaux sociaux* », a-t-il ajouté. Il a exhorté les jeunes à l'utilisation rationnelle de l'outil informatique dans le seul but de construire leur avenir.

L'ADASEI est créée en 2019, et a son siège à Bandjéli, dans la préfecture de Bassar. Elle intervient dans les domaines de l'agriculture, la santé et l'éducation.

ATOP/BTP/MEK

DES KITS DE RESILIENCE AUX FEMMES ALPHABETISEES DE BOA

Sotouboua, 21 nov. (ATOP) - Les femmes alphabétisées du village de Boa dans le canton de Titigbé, à 25 km à l'est de Sotouboua, ont bénéficié de kits de résilience le vendredi 18 novembre.

Ce don est l'œuvre du Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP) en collaboration avec le groupe de la Banque africaine de développement (BAD). Il se situe dans le cadre de l'implémentation de l'alphabétisation fonctionnelle et du planning familial.

Il s'agit de doter les bénéficiaires d'outils de travail pour leur permettre de s'épanouir et contribuer aux charges de leurs familles. Il était question également de sensibiliser les femmes sur l'importance de suivre les cours d'alphabétisation et le planning familial.

Au total vingt-deux kits ont été remis aux femmes. Ces kits sont composés de cinq grandes parties notamment les kits de production agricole, de transformation de manioc, de commerce, d'élevage et d'artisanat.

Les kits de production agricole sont composés de deux dadas, deux houes, deux coupe-coupe, d'une bêche, d'une paire de bottes et d'un semoir. Pour la transformation du manioc, il y a une râpeuse de manioc, deux poêles de torréfaction, un bol de mesure, une bassine, deux tamis et deux pioches. Les kits de commerce sont composés d'une balance, de deux bols de mesure, d'une table et d'une chaise tandis que le matériel d'artisanat comprend une machine à coudre, un ciseau et un fer à repasser. Cinq paquets de ciment, cinq feuilles de tôle, de pointes, deux chevrons et deux tuyaux galvanisés ainsi que des géniteurs constituent les kits d'élevage.

En remettant les kits, le coordonnateur de PAEIJ-SP, Agbo Kossivi a indiqué que l'alphabétisation est un droit humain et le fondement de l'apprentissage tout au long de la vie. « *Elle assure le développement durable, la paix et la démocratie et réduit la mortalité infantile et la pauvreté* », a-t-il ajouté. Il a convié les femmes à mettre en pratique les compétences acquises et à utiliser rationnellement le matériel reçu pour améliorer leur revenu à travers une bonne gestion de leurs activités.

Le maire de la commune Sotouboua 2, Mme Agbada Badamilim a témoigné sa gratitude au chef de l'Etat, Faure Gnassingbé pour son souci du bien-être des femmes vulnérables au Togo. Elle a exhorté la population à saisir les opportunités qu'offre le gouvernement pour entreprendre et créer de l'emploi à Boa. Mme Agbada a convié les femmes alphabétisées à utiliser judicieusement les kits pour pouvoir sortir de la vulnérabilité et de la précarité.

Le directeur exécutif de l'ONG Education santé et développement (ESD) qui assure la conduite du volet alphabétisation fonctionnelle et le planning familial à Sotouboua, Taguemna Koffi a relevé les bienfaits et les opportunités qu'offre l'alphabétisation dans la vie d'une personne et témoigné sa reconnaissance aux autorités pour cette initiative. Il a invité les femmes à saisir cette opportunité pour booster leurs activités génératrices de revenus.

La cérémonie de remise s'est déroulée en présence des députés, Passoli Abelim et Kazia Tchalla de Sotouboua, des autorités administratives, traditionnelles, militaires, religieuses et des bénéficiaires. ATOP/BTP/MEK

SANTE/ REVALORISATION DE LA MEDECINE TRADITIONNELLE :

DES JOURNALISTES ET RESPONSABLES DES FORMATIONS SANITAIRES FORMES A VOGAN

Vogan, 21 nov. (ATOP)- Un atelier de formation des journalistes et responsables des formations sanitaires sur la revalorisation de la pharmacopée et de la médecine traditionnelle s'est tenu du 17 au 19 novembre à Vogan dans la commune Vo1.

Axée sur le thème « Formation des acteurs du projet de revalorisation de la pharmacopée et de la médecine traditionnelle au Togo », cette formation est initiée par l'ONG Association Internationale des Médecins pour la promotion de l'Education et de la Santé en Afrique (AIMES-Afrique). Elle a été financée par la coopération allemande et l'ONG AktionPIT Togohilfe. Cette activité est une composante du projet de revalorisation de la pharmacopée et de la médecine traditionnelle « Tradi-Santé » revalorisation.

Le but de cet atelier est de promouvoir l'intégration de la médecine traditionnelle dans les systèmes et politiques de santé nationaux. Il est également question d'amener ces acteurs à œuvrer pour une franche collaboration entre les Praticiens de la Médecine Traditionnelle (PMT) et les Praticiens de la Médecine Moderne (PMM).



Des participants

Les participants ont été outillés à travers des communications portant notamment sur la présentation du projet ; l'identification et analyse : forces-faiblesses-opportunités-menaces des fédérations ; les plantes médicinales en voie de disparition : causes et approches de solution et le code de la santé publique du Togo. Ils ont également été renseignés sur la participation communautaire dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Tradi-Santé », les techniques de diffusion et d'animation des émissions radiophoniques et les principes fondamentaux du code de la

santé.

Le préfet de Vo, Leguèdè Kokou Jérôme a exprimé sa reconnaissance à l'ONG AIMES-Afrique pour ses actions multiformes en faveur de la santé de la population togolaise. Il a invité tous les participants à s'approprier le contenu de cette formation afin de mettre en lumière l'exercice de la profession de la médecine traditionnelle.

Le responsable des ressources humaines et financières de l'ONG Afrique, Dégboèvi Atitso a remercié les autorités étatiques pour la facilitation de leurs activités sur le terrain et les partenaires du projet pour la confiance placée en leur organisation et le soutien financier.

ATOP/AKS/CA

AGOU/ 1^{ERE} EDITION DE LA FETE DE RETROUVAILLE :

DES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES ET CULTURELLES MARQUENT L'APOTHEOSE

Agou-Gadzépé, 21 nov. (ATOP) - L'apothéose de la première édition de la fête de retrouvaille des natifs du village d'Agou Kati Xevikondzi regroupé au sein de l'amicale dénommée « les croyants de Xevikondzi » a été marquée par des activités socio-éducatives et culturelles le samedi 19 novembre dans ledit village à environ 17 km d'Agou-Gadzépé.

Placée sous le thème « Changement de mentalité pour une vie épanouie », cette fête de retrouvaille a regroupé tous les natifs du village de Xevikondzi, du Togo et de la diaspora. Elle donne l'occasion à la population d'échanger autour d'un idéal commun « développement du village ».

Les activités ayant marqué l'apothéose sont entre autres village propre ; caravane accompagnée de fanfare ; une journée de réflexion ; remise de prix d'excellence aux



Les natifs de Xevikondzi

meilleurs élèves de l'année scolaire 2021-2022 ; une prière pour la paix, une sensibilisation sur l'union et la tolérance ; un match de football et une soirée récréative.

Le chef du village D'Agou Kati-Xevikondzi, Togbui Xevi Evimanyade III s'est réjoui de la réussite des festivités. Pour lui c'est l'unique occasion pour les filles et fils de la localité de se retrouver dans un esprit de fraternité pour discuter des questions de développement de leur milieu. Il a témoigné sa reconnaissance aux participants et demandé à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette rencontre de s'investir davantage dans le développement du village.

Le 1^{er} adjoint au maire de la commune Agou 1, Yovo Yao Dagbé a exprimé sa gratitude à tous les natifs du village de Xevikondzi pour leur union et collaboration pour le développement de la localité. Il les a invités à rester plus uni pour la réalisation des projets de développement dans le village.

Le président du comité d'organisation, Kokoumè Bruno a remercié les autorités locales et le comité d'organisation qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette festivité. Il a exhorté la population de Xevikondzi d'opérer un véritable changement de mentalité pour le redécoupage de leur milieu. « Nous devons sortir de notre trompeur, reconnaître humblement nos erreurs du passé, de pardonner mutuellement, nous donner la main, nous faire confiance et atterrir résolument à l'œuvre de construction commune », a ajouté M. Kokoumè. ATOP/BSM

CULTURE / 1^{ERE} EDITION DE LA COMPETITION BOBOBO:

N'TIFABA BOBOBO ET KEKELI BOBOBO OCCUPENT LES DEUX PREMIERES PLACES

Agou-Gadzépé, 21 nov. (ATOP) - N'tifafa Bobobo de Kébo-Agblodome et Kékéli Bobobo d'Avétonou ont occupé les deux premières places de la poule A, au cours du lancement de la première édition de la compétition Bobobo, le dimanche 20 novembre à Agou-Gadzépé.



N'tifafa Bobobo de Kébo- Agblodome



Kékéli Bobobo d'Avétonou prestant sur scène

Cette manifestation culturelle est organisée par le Cercle d'initiatives citoyennes pour le challenge et le changement en Afrique (CICCA). Elle est parrainée par l'Observatoire panafricain du leadership féminin (OPALEF).

Cette compétition a connu la participation de dix groupes folkloriques répartis en deux poules de cinq. La poule A regroupe Kékéli Bobobo d'Avétonou, Dzunenyo Akpesse Bobobo de Hanyigba Dugba, Nevame de l'EEPT Gadzagan, N'tifafa Bobobo de Kébo-Agblodome et Mawupeassi de Kébo-Apeyeme. Dans la poule B, on retrouve Djigbodi de Tové Agbéssia, Kékéli de Kébo-Toé, Amenuveve de Kébo-Kpeta, Novissi d'Agome-Kpodji et Amenuveve de Tové-Ahoundjo.

Ces groupes sont identifiés et sélectionnés dans la préfecture d'Agou et de Kloto par un comité d'organisation composé des membres de CICCAs et représentants des villages des préfectures concernées.

Les groupes Bobobo de la poule B vont compétrer le mercredi 23 novembre pour la sélection des 4 demi-finalistes des deux poules. Ensuite, les 4 groupes vont prêter pour la sélection de 2 finalistes. Les deux groupes perdants de la demi-finale vont prêter pour la 3^e place. La finale aura lieu le dimanche 27 novembre prochain.

Le jury s'est basé sur plusieurs critères pour noter les groupes. Il s'agit du nom du groupe, l'entrée sur scène, la tenue (habillement), le chant (message véhiculé), la danse (chorégraphie), la percussion (rythme) et la sortie sur scène.

Cette compétition a pour objectif de contribuer à valoriser le patrimoine culturel immatériel togolais en matière de danse traditionnelle Bobobo dans la région des Plateaux notamment dans les préfectures de Kloto et d'Agou. Il s'agit d'offrir un cadre aux groupes de danse Bobobo de se mesurer les uns aux autres pour acquérir de nouvelles techniques et figures artistiques. Il est également question de véhiculer, à travers les chants de Bobobo, des messages de paix, de cohésion sociale, d'éducation, de santé et de promotion des femmes.

Le président du comité d'organisation, Bénissan Dakitsè a indiqué que, selon l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), « le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir. Nos patrimoines culturel et naturel sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration ». Il a fait savoir que la vision du CICCAs est de faire de cette compétition un carrefour de rencontre, de brassage, de solidarité culturelle réels et durables, mais aussi de cadre de valorisation de l'esprit de compétition pour induire un changement qualificatif dans les créations artistiques et culturelles au Togo. M. Bénissan a rappelé que Bobobo fait référence aux valeurs d'éthique, d'esprit de compétition, de fair-play et de fraternisation.

Le président du CICCAs, Attoh-Mensah Koffi Mawouéna a exprimé sa gratitude au gouvernement, aux partenaires et tous les participants qui ont œuvré pour la tenue de cette compétition. Il a signalé que le Togo est à la fois un panthéon de divinités diverses auxquelles sont attachés des rites et des rythmes qui témoignent d'un vécu séculaire et de l'expression des actes qui marquent le temps dans un espace sacré. « Plus spécifiquement, la danse en Afrique et principalement au Togo véhicule un message et exprime les sensations de joie. Un peuple qui ignore sa culture court à sa disparition et dans notre cas, la diversité culturelle de notre pays est une richesse que nous devons préserver, conserver valoriser et répandre au reste de l'humanité », a ajouté M. Attoh-Mensah. Il a invité les participants à respecter le règlement intérieur et la charte d'éthique de la compétition.

Le 1^{er} adjoint au maire de la commune Agou 1, Yovo Yao Dagbé a indiqué que Agou 1 est le fief de danses dont la plus appréciée est Bobobo. Selon lui, « cette danse a subi des mutations. Autrefois appelée Akpèssè, elle se pratiquait en cercles concentriques autour des batteurs et chanteurs et présentait la beauté des danseurs surtout des femmes ». « Les chansons sont porteuses de conseils de solidarité, d'humilité et d'amour. Redonnons une dimension nouvelle à cette danse pour la pérenniser, la redynamiser et en faire un outil de grande mobilisation et de développement », a ajouté le 1^{er} adjoint au maire.

Ce lancement a connu la présence du préfet d'Agou, Ali Mouzou et Mme Catherine Samba-Panza, ancien chef d'Etat centrafricain, présidente de l'OPALEF.
ATOP/BSM/OAF

JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT :
UNE SENSIBILISATION MARQUE L'EVENEMENT A AGOU



Vue des participants

Agou-Gadzépé, 21 nov. (ATOP) - La population d'Agou a été sensibilisée, le vendredi 18 novembre, sur les droits de l'enfant à Agou-Gadzépé, pour commémorer la journée internationale des droits de l'enfant célébrée chaque 20 novembre.

Organisée par le Cluster-Agou, cette célébration a pour thème « Inclusion pour chaque enfants ». Elle a regroupé treize Centre de développement des enfants et des jeunes (CDEJ) de la préfecture d'Agou. L'objectif est d'éclairer la population sur les droits de l'enfant et le mécanisme de

signalement des cas d'abus.

Le directeur préfectoral de l'Action sociale Agou, Tantonli Bonli a éclairé les participants sur les droits de l'enfants. Il a cité le droit à la vie, à la santé, à l'éducation, à la bonne alimentation, à l'identité, aux loisirs, à la liberté d'expression et à la protection en cas de danger et d'abus. Il a donné les numéros verts dédiés en cas d'abus ou de violences fait sur les enfants et les filles notamment 1011 ; 1017 et 1018. M. Tantonli a invité l'auditoire à éviter les violences envers les enfants pour leur meilleur avenir.

Pour le président du comité d'organisation, Pasteur Agbozoh Mawussi, cette journée est un moment privilégié pour se rendre compte des nombreuses injustices perpétrées contre les enfants dans le monde. Il a indiqué que sur les 12 derniers mois, le rapport des cas d'abus dans leur Cluster voir dans la préfecture d'Agou révèle des cas d'abus sexuel, physique, émotionnel, psychologique et de la maltraitance. « Face à cette situation, il est nécessaire et important de mener des actions concrètes pouvant contribuer à la réduction des incidences d'abus et d'offrir un cadre idéal à l'épanouissement des enfants et des jeunes dans la préfecture » a précisé le pasteur Agbozoh.

Le président du conseil exécutif des chefs traditionnels d'Agou, Togbui Egulete XI a fait savoir que les droits des enfants doivent être reconnus et respectés pour leur plein épanouissement dans la préfecture. Il a exhorté les parents à prendre leur responsabilité et à mettre en pratique les enseignements reçus pour le bon de devenir de ces enfants.

Les autorités administratives, traditionnelles, les forces de l'ordre et de sécurité ont pris part à cette activité.

Le Cluster Agou est un regroupement des CDEJ nés du partenariat entre l'ONG chrétienne Compassion international et des églises partenaires de la préfecture.

ATOP/BSM/KYA

TONE : CIVISME ET NON-PARTICIPATION AUX REVENDICATIONS SYNDICALES :
DES ELEVES DE DEUX PREFECTURES SENSIBILISES ADAPAONG

Dapaong, 21 nov. (ATOP) – Vingt-huit élèves de quatre établissements scolaires des préfectures de Tône et de Tandjouaré dans la région des Savanes ont été sensibilisés, le samedi 19 novembre à Dapaong, aux comportements civiques et à la non-participation aux troubles liés aux revendications syndicales.

Initiée par l'Association des jeunes pour le développement des Savanes (AJEDES), cette activité a bénéficié de l'appui financier du ministère en charge du Développement à la Base et de la Jeunesse. L'objectif est d'amener ces apprenants à éviter les comportements inciviques et à ne pas participer aux troubles sociaux quelles que soient leurs origines. Il s'agit également de les conscientiser sur les conséquences néfastes des troubles sociaux et susciter un dialogue inter-élèves sur leur non-participation aux revendications syndicales et à toute forme de violence.



Les participants

Les participants sont venus du Centre régional d'Enseignement technique et de la formation professionnelle (CRETFP) de Dapaong, du CEG Dapaong ville, des lycées Nassablé et de Tandjouaré. Ils ont été entretenus sur le civisme et la citoyenneté des élèves en milieu scolaire. Les clubs civiques ont été également formés et installés. Les élèves bénéficiaires constituent d'emblée les noyaux de ces clubs au sein desquels leurs camarades pourront intégrer pour la poursuite de la sensibilisation. Il est prévu la restitution et la sensibilisation de masse dans les

établissements de provenance et des émissions radiophoniques en lien avec le thème de la sensibilisation.

La présidente du Conseil d'Administration du AJEDES, Mme Lamboni Bouaman Elisabeth a déploré le fait que le secteur éducatif ait été ces dernières années, confronté aux troubles et à certaines manifestations violentes entraînant des conséquences aussi bien pour les élèves que les enseignants. « *Si ces troubles sont arrivés, nous nous disons que c'est parce que les élèves se sont mêlés. Normalement, les revendications ne devraient concerner que le corps enseignant et leur employeur. Les élèves n'ont pas le droit de s'immiscer. C'est ces comportements qui ont dégénéré et qui ont entraîné des conséquences que nous avons tous subies. Nous disons que c'est parce qu'il y a eu manque d'éducation civique à leur égard* », a-t-elle confié. Mme Lamboni a invité les apprenants à plutôt se concentrer sur leurs études pour réussir.

Le chargé de projet à AJEDES, Nakoabe Gnimpale a abondé dans le même sens. Il a convié les élèves à s'approprier les conseils reçus en s'attachant à leurs études pour leur meilleur devenir.

La sensibilisation s'est déroulée en présence du représentant de la coordination régionale de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB-Savanes), Jalombi Mondam.

Créée en 2010, l'AJEDES promeut, entre autres, le développement local et participatif. ATOP/BBG/MEK

MUSIQUE :

L'ARTISTE « JAZZ B » LANCE SON 1^{ER} ALBUM, « TREMLIN » A DAPAONG

Dapaong, 21 nov. (ATOP) – L'artiste togolais de la chanson, Togou Mondo à l'état civil, connu sous le nom de « JAZZ B » a lancé, le samedi 19 novembre à Dapaong, son tout premier album intitulé « Tremplin », au cours d'une conférence de presse.

Cet album de 14 titres parle de la vie et de l'amour. A travers cet opus, l'artiste invite la population à s'aimer mutuellement, à cultiver les vertus du vivre ensemble, la

cohésion sociale et l'harmonie, à prôner la paix, le pardon et la tolérance pour un monde plus juste et paisible.



L'assistance



JAZZ B (micro) présentant son album au public

JAZZ B a réalisé cet album sur fonds propre, car, à ses dires, « avec plus de 12 années d'expériences, dans la musique, le moment était arrivé pour moi de passer à la consécration de sa carrière musicale ».

Expliquant le titre de l'album, « Tremplin », l'artiste a souligné que cet album constitue pour lui le véritable point de départ de sa carrière. « C'est une manière pour moi de prendre mon envol, de prendre de l'appui pour mieux sauter », a-t-il confié. Et d'ajouter « Tremplin à sa raison d'être dans ma carrière ou parcours artistique, car c'est le départ d'une carrière sûre et glorieuse ».

Présentant l'album, JAZZ B a relevé que « Je te veux » est le titre phare « parce que je l'ai chanté en Moba, ma langue maternelle et en français où je me suis beaucoup appesantit sur l'amour ». Il a expliqué les messages véhiculés par les 14 titres. L'artiste a invité les acteurs du monde culturel, des fans, des parents et amis qui ont fait massivement le déplacement à le soutenir. Il compte réaliser une vidéo du morceau « Je te veux » et un concert dédicace le 3 décembre prochain.

L'album est désormais disponible sur le marché en mode CD et Clés USB à des prix accessibles.

Né à Dapaong, JAZZ B est originaire du canton de Kourientré dans la commune de Tône 1. Il est artiste chanteur, compositeur et interprète. Il s'est fait découvrir par son riche répertoire qui vante les bienfaits de la vie, de la paix et de l'amour.

Le directeur régional des Arts et de la Culture des Savanes, Abi Essozimna a félicité l'artiste pour la sortie de cet album. « Ce pas que tu viens de marquer aujourd'hui prouve que tu es effectivement en train de mûrir dans la voie que tu t'es tracée », lui a-t-il dit, l'invitant à ne pas s'arrêter là. ATOP/ BBG/MEK

DON DE KITS SCOLAIRES AUX ENFANTS DEMUNIS DE SANFATOUTE ET DE TABLES-BANCS AU LYCEE DE TIDONTE

Dapaong, 21 nov. (ATOP) – Cent soixante-quinze enfants démunis du canton de Sanfatoute parrainés par l'ONG Plan International Togo ont bénéficié, le vendredi 18 novembre, de kits scolaires composés chacun d'un sac d'écolier et de cinq cahiers de 200 pages. La cérémonie a été couplée de la remise de quinze tables-bancs au lycée de Tidonte.

Cette action est une initiative de l'association Centrale Africaine pour un Développement Intégral et Durable (CADID) basée dans les Savanes, en partenariat avec

le Comité de gestion de projets (COGEP) du canton de Sanfatoute, situé dans la commune de Tône 4. Elle a bénéficié de l'appui financier de l'ONG Plan International Togo.



M. Bissantchao remet symboliquement un kit à une bénéficiaire

Ces dons, estimés à 1.168.000 FCFA, s'inscrivent dans le cadre du projet « *Promotion des droits des enfants et jeunes dans les cantons partenaires* ». Les articles scolaires viennent soulager les peines des parents qui éprouvent des difficultés à se les procurer à leurs enfants. Ils permettront aux bénéficiaires d'étudier sereinement comme les autres. Les tables-bancs visent à améliorer les conditions de travail et d'études des élèves et enseignants dans ce jeune établissement scolaire.

En remettant ces offres, le représentant de Plan International Togo, Bissantchao Mawaké Kodjo a souligné que ce geste vient appuyer le gouvernement dans sa politique de promotion d'une éducation de qualité pour tous. Pour lui, il s'agit de soutenir les enfants démunis à poursuivre leurs études pour un meilleur devenir. M. Bissantchao a demandé une utilisation à bon escient de tout ce qui a été offert. Il a invité les apprenants au travail et au respect des enseignants.

Le représentant du maire de Tône 4, Louguitin Tchabrehane a remercié Plan International Togo et son partenaire CADID pour leur contribution à l'éducation des élèves, relève de demain. Il a appelé d'autres organisations et bonnes volontés à suivre leur exemple.

Le censeur du lycée de Tidonte, Efalo Koudjo et le chef du canton de Sanfatoute, Songré Gounganpo ont abondé dans le même sens. Ils ont invité les bénéficiaires à bien travailler afin d'honorer leurs bienfaiteurs.

« *Je suis très contente d'avoir reçu ce kit, je remercie Plan International Togo et CADID et leur promet une bonne moyenne en fin d'année* », a laissé entendre Mlle Benandja Likoulihané, l'une des bénéficiaires.

Des remises similaires sont prévues dans les sept autres cantons bénéficiaires du projet évalué 5.168.000 F CFA. Il s'agit des cantons de Gando, Mango, Nagbéni, Bombouaka, Dapaong, Biankouri et Cinkassé. ATOP/BBG/MEK

HYBRIDATION DES MOTEURS DISESEL DES PTFM AVEC LE SYSTEME SOLAIRE : DES MAIRES, DES MEMBRES DU CCR ET DES JOURNALISTES DES SAVANES ECLAIRE SUR LES AVANTAGES A DAPAONG

Dapaong, 21 nov. (ATOP) – Des maires, des membres du Cadre de concertation régionale (CCR) et des journalistes de la région des Savanes étaient en atelier de sensibilisation sur les avantages de l'hybridation des plateformes multifonctionnelles (PTFM), le vendredi 18 novembre à Dapaong, dans la commune de Tône1.

L'atelier est à l'actif de l'Unité de gestion du Projet d'hybridation des moteurs diesel des plateformes multifonctionnelles avec le système solaire (PHMD-PTFM) du ministère en charge du Développement à la Base, à travers l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB). Il est financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et s'inscrit dans le cadre de l'intégration du volet lutte contre le changement climatique dans la mise en œuvre des projets de développement.

L'atelier a permis d'édifier les principaux acteurs des communautés bénéficiaires sur le projet PHMD-PTFM et de leur montrer les avantages de l'hybridation des moteurs diesel avec l'énergie solaire, un système qui alterne l'utilisation du diesel et de l'énergie solaire. Les participants ont été renseignés sur les méfaits du diesel sur l'environnement et la rentabilité des Plateformes multifonctionnelles, les avantages de l'utilisation de l'énergie solaire sur la rentabilité des activités des groupements, l'amélioration des conditions de vie et de travail des membres de ces plateformes. Ils ont été également sensibilisés sur leurs rôles et responsabilités pour la réussite de ce projet.

Le projet PHMD-PTFM est initié par le gouvernement togolais et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) à travers le FEM. Il a pour objectif d'accroître l'accès à l'électricité et aux services énergétiques modernes, grâce notamment au développement et l'utilisation des technologies de l'énergie solaire dans 50 villages du Togo. Dans sa conception initiale, la principale source d'énergie prévue pour les PTFM était le moteur diesel. Le constat est que les moteurs diesel émettent des Gaz à Effet de Serre (GES) qui ont des effets sur la dégradation de l'environnement et en plus le gazole est très coûteux. Il représente environ 72% des charges d'exploitation. Raison pour laquelle le PHMD-PTFM a été initié. Evalué à plus de 1.700.000.000F CFA, le projet prend en compte dans sa phase pilote 50 villages dont 13 dans les Savanes. Il sera étendu à 250 villages après la réussite de cette phase expérimentale.



M. Abotchi présentant le projet

Le représentant du maire de Tône 1, Sambire Labante a exprimé sa reconnaissance au gouvernement et aux partenaires techniques et financiers pour leur engagement en faveur du bien-être des populations et surtout dans la lutte contre les changements climatiques en mettant l'accent sur les énergies renouvelables. Pour lui, « *le chômage et la pauvreté sont des fléaux que nos Etats doivent combattre avec la dernière rigueur, car non seulement ils sapent les efforts déployés en matière de croissance et de création de richesse; mais également sont sources de menaces de la paix et de la sécurité* ». Il a exhorté les participants à jouer leurs rôles pour l'atteinte des objectifs du projet.

Selon le responsable du suivi-évaluation du projet PHMD-PTFM, Abotchi Komivi « *ce projet vient prendre en charge les externalités négatives en termes d'émission des Gaz à Effet de Serre (GES) des PTFM au diésel, et renforcer les capacités des acteurs nationaux en matière de promotion des énergies renouvelables au Togo* ».

ATOP/GS/MEK

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS ET DES JEUNES:

DES PARENTS ET TUTEURS FORMES SUR LA GESTION DE LA COLERE

Dapaong, 21 nov. (ATOP) – SOS Villages d'Enfants Dapaong a organisé, le vendredi 18 novembre à Dapaong, sa séance semestrielle de café de parentalité sur « *La gestion de la colère et l'autorité parentale* ».

Cette formation s'inscrit dans le cadre du projet « *Approche régionale pour la protection de l'enfance et de la jeunesse (ARPEJ)* », financé par SOS Village d'Enfants

France et l'Agence Française de Développement (AFD). Elle est initiée au profit de 69 participants dont 49 femmes issues des parents/tuteurs, mentors et des leaders communautaires de Kountone (Tône 1), Natchème (Tône 3) et Tchabigou (Tône 4), des parents SOS, des parents/ tuteurs des familles d'accueil et des animateurs de l'équipe projet ARPEJ.

Cette formation a permis de renforcer les aptitudes et compétences des participants sur la gestion positive de la colère et l'autorité parentale dans la prise en charge des enfants et jeunes. Il s'est agi, spécifiquement, d'amener les uns et les autres à comprendre ce qu'est la colère et sa gestion, à mieux maîtriser leur colère face aux comportements de leurs enfants. La formation a aussi permis aux participants de partager des expériences et des témoignages sur la gestion de la colère face aux attitudes et comportements des enfants et de connaître les astuces pour la gestion de cette colère dans leur ménage.



Les participants suivent les enseignements de M. Djikpel

La séance a été interactive avec une animation participative à travers des groupes café. Les restitutions des travaux de groupes et des débats ont permis aux participants de tirer des enseignements nécessaires pour la gestion des enfants.

Selon le Psychologue clinicien à SOS Villages d'Enfants Dapaong, Djikpel Alphonse, cette séance café a servi de cadre pour amener les parents SOS à comprendre la gestion des colères et l'autorité parentale. Par rapport à ces deux thématiques, souligne-t-il « nous avons dit que les parents doivent savoir comment gérer les conflits à travers des astuces. Entre autres astuces, un parent en conflit avec ses enfants peut sortir marcher ou échanger avec les voisins afin de faire tomber la colère avant de retourner à la maison. Il peut se regarder à travers un miroir en se parlant, cela permet d'apaiser sa colère ou écouter sa musique préférée ». M. Djikpel a, par ailleurs, indiqué qu'au cours de cette rencontre, ils ont rappelé aux parents leurs droits et devoirs envers leurs enfants et même la gestion de leur patrimoine individuel. « Un parent qui arrive à respecter toutes ces consignes, ses enfants seront épanouis et autonomes dans leur développement », a-t-il conclu.

SOS Village d'Enfants Togo prône un environnement qui crée les conditions pour que tous les enfants grandissent sans être exposés à la violence, aux abus et à l'exploitation tout en prenant en compte leurs besoins et leur situation. ATOP/GS/MEK

PROTECTION DES DROITS ET INTERETS DES CONSOMMATEURS : **DES MEMBRES ACTIFS DES ASSOCIATIONS SENSIBILISES A DAPAONG**

Dapaong, 21 nov. (ATOP) – L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), en partenariat avec l'Association togolaise des consommateurs (ATC), la Ligue des consommateurs du Togo (LCT) et du Mouvement Martin Lutter King (MMLK) ont sensibilisé, le jeudi 17 novembre à Dapaong, les membres actifs des associations de défense des droits des consommateurs sur les mesures adoptées par l'ARCEP visant à assurer la protection des consommateurs.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la deuxième tournée nationale d'information et de sensibilisation des membres actifs des associations de défense des

droits des consommateurs. L'objectif est d'amener les parties prenantes à se familiariser des mesures adoptées par l'ARCEP pour assurer l'effectivité de la mission de protection des droits et intérêts des consommateurs en territoire togolais. Il est aussi question de former le public cible aux procédures d'adressage des plaintes et réclamation des consommateurs à l'encontre des opérateurs.



M. Ouro-Agoro Kader (micro) explique l'objectif de la tournée des services électroniques mobiles de la région des Savanes et du Togo dans son ensemble, de mieux connaître l'ARCEP, ses missions et les actions qu'elle mène pour garantir la jouissance effective des droits et intérêt des utilisateurs de la communication mobile dans notre pays. Il a invité les délégués à faire preuve d'une écoute attentive aux différentes thématiques qui seront développées en vue de tirer le meilleur profit.

Pour le représentant du directeur général de l'ARCEP, Ouro-Agoro Kader « *dans le cadre de la définition des voies et moyens à assurer l'effectivité de la mission de protection des droits et intérêts des consommateurs, l'Autorité de régulation à juger nécessaire d'allier ses efforts à ceux des associations des consommateurs* ». L'union faisant la force, dit-il, « *l'ARCEP reste convaincu que cette mutualisation des ressources et efforts nous permettra d'atteindre les objectifs de protection des consommateurs* ».

Selon Pasteur Edoh Komi du Mouvement Martin Lutter King, l'objectif est clair « comment faire de telle sorte que vous qui nous représentez, vous puissiez être bien informés et bien formés par rapport aux missions de l'ARCEP et bien sûr aux missions des associations des consommateurs que vous représentez ». Il a dit espérer que cette deuxième édition va permettre aux participants d'être plus aguerris pour défendre les droits des consommateurs dans la région des Savanes.

ATOP/BBG/KYA

AKEBOU :

JOURNÉE DE REFLEXION DES FILLES ET FILS DU CLAN HOHOE A ATIGOZA

Kougnohou, 21 nov. (ATOP) - Les natifs du clan Hohoè à Atigoza dans le canton de Kougnohou (commune Akebou 1) ont initié une journée de réflexion sur le développement de leur communauté le samedi 19 novembre dans la localité.

Cette journée de réflexion entre dans le cadre des retrouvailles entre les filles et fils du milieu en vue de renforcer l'union et la fraternité entre les membres du clan.

Les participants composés de natifs et ceux venus de la diaspora des huit cantons de la préfecture, ont suivi trois communications sur « *l'esprit du civisme et de la non-violence* », « *l'importance des actes d'état-civil pour un individu* » et « *l'importance de l'agriculture et les conséquences désastreuses de l'exode rural sur la communauté de*

base ». Il a été aussi question d'échanger sur les enjeux du développement durable de chaque village et localité du clan Hohoè.

À l'ouverture de cette journée, le préfet de l'Akébou, Yovo Koffi-Kuma a invité les filles et fils du clan Hohoè à l'union, à la fraternité et à la solidarité, gages de paix et de développement de toute communauté. « *Ceux qui se parlent tout le temps ne se battent jamais* », selon lui. Il a exhorté les participants à analyser les fléaux qui gangrènent l'évolution du clan afin de permettre son développement harmonieux.

En marge de cette journée de réflexion, les participants ont également suivi deux projections de films documentaires sur les animaux sauvages et « Togo-Nature ». Une soirée récréative, un match de football entre les hommes célibataires et les hommes mariés a permis d'égailler l'assistance. La manifestation s'est déroulée aux sons de la musique traditionnelle « Azomu et Mi », et celle moderne avec la participation des artistes musiciens et humoristes de la préfecture.

ATOP/PM/JK

KOZAH/ SECURITE ALIMENTAIRE ET RESILIENCE :

LES ACTIVITES DU PROJET SAIRT LANCEES A KARA

Kara, 21 nov. (ATOP) - Les activités du Projet « Sécurité Alimentaire Inclusive et Résilience au Togo » (SAIRT), en cours de mise en œuvre dans les communes de Kozah1 et 2, et Assoli1 dans la région de la Kara et de Tandjouaré1, Oti 2, Oti Sud 1 dans les Savanes ont été officiellement lancées lors d'une rencontre tenue le vendredi 18 novembre à Kara.

La rencontre est à l'actif de l'Institut africain pour le développement économique et social (Inades-formation) Togo avec l'appui technique et financier de la coopération allemande BMZ et CBM. Elle a réuni des responsables d'associations et organisations partenaires de mise en œuvre, des autorités administratives des zones cibles du projet et des responsables des associations des personnes handicapées des Savanes et de la Kara.

L'objectif est de présenter le projet, ses activités et objectifs, ainsi que le calendrier d'exécution aux parties prenantes impliquées pour susciter leur adhésion. Il s'est agi d'amener ces acteurs à mieux saisir leurs rôles et responsabilités afin de créer un cadre nécessaire pour la réussite de sa mise en œuvre.

Exécuté sur une période de 3 ans (mars 2022 à avril 2024), le projet SAIRT a pour objectif de contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie économiques, sociales et sanitaires des producteurs agricoles dont les personnes handicapées des communautés rurales des régions de la Kara et des Savanes au Togo. Il vise notamment à inclure les personnes handicapées dans les organisations de développement, les systèmes de production agricole améliorée et faciliter leur accès aux infrastructures sanitaires. Il cible directement 3.075 personnes, dont 750 personnes handicapées, membres de l'Union régionale des organisations paysannes des céréales des Savanes et de la Kara (UROPC), des Associations des personnes handicapées motivées de Tône (APHMOTO), de l'Association des personnes handicapées de la Kozah (APHAK) et indirectement 21.525 personnes.



Des participants

Inclusion des personnes handicapées dans les interventions de CBM au Togo

Le représentant de la représentante Pays Togo, Bénin et Côte d'Ivoire de Christian Blind Mission (CBM), M. Nbiyou Essowaza a souligné que le lancement marque une étape importante dans les interventions de CBM en matière d'inclusion des personnes handicapées au Togo. Il a ajouté que CBM depuis sa création (1908), fait la promotion des droits des personnes handicapées en appuyant les actions et programmes de développement pour la prévention du handicap et l'inclusion des personnes handicapées, justifiant ainsi son appui au projet SAIRT cofinancé avec la BMZ. Il a remercié le gouvernement togolais pour son accord et les autorités communales pour leur adhésion au SAIRT.



La présentation du projet par M. Lamboni



L'assistance suivant la présentation

Le président du conseil d'administration d'Inades-formation Togo, Ayessaki Boukari a souligné que le projet SAIRT fait suite à une étude de faisabilité qui a permis d'identifier les principaux problèmes dont fait face la population rurale et celle handicapée en particulier des régions bénéficiaires. Il s'agit, selon lui, de l'insécurité alimentaire, d'exploitation insuffisante du potentiel d'emplois agricoles pour tous et de l'accès insuffisant à l'eau potable et à l'assainissement. « C'est pour cela que le projet vient mettre en place des systèmes alimentaires basés sur une gestion durable et inclusive des ressources productives en tenant compte les besoins des personnes handicapées », a dit M. Boukari.

Le chef du projet SAIRT, Lamboni Bilibia a indiqué que plusieurs activités sont prévues. Il s'agit, entre autres, du renforcement des capacités des partenaires techniques, de la formation axée sur les emplois décents inclusifs des personnes handicapées, de la sensibilisation sur les droits des personnes handicapées, des plaidoyers pour l'atteinte des indicateurs du projet. M. Lamboni a dit qu'il est prévu des spots publicitaires sur les médias en deuxième année du projet pour sensibiliser les populations.

Le préfet de la Kozah, Col. Bakali Hè mou Badibawu a salué l'initiative dont la réalisation répond aux objectifs de développement durable et s'arrime avec le Plan national de développement (PND) et la feuille de route gouvernementale du Togo en ses axes stratégiques 1 et 2. Il a exhorté les acteurs concernés à mieux saisir leur partition pour parvenir aux résultats probants pour le bonheur de la population à la base.

Une signature de mémorandum entre les communes bénéficiaires a mis fin à la cérémonie du lancement.

ATOP/BAK/MEK

PROJET D'HYBRIDATION DES MOTEURS DIESEL DES PTFM :
LES ACTEURS IMPLIQUES DE LA REGION DE LA KARA EDIFIES



Les participants

Kara, 21 nov. (ATOP) - Les maires, les membres des Cadres de Concertation Régionale (CCR) et les journalistes de la région de la Kara ont été entretenus le jeudi 17 novembre à Kara sur le projet d'hybridation des moteurs diesels des Plateformes Multifonctionnelles (PTFM) avec le système solaire.

La séance a été initiée par l'antenne régionale de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) à travers l'Unité de gestion des PTFM. Ce projet est une initiative du gouvernement togolais et de la Banque Ouest Africaine pour le Développement (BOAD) à travers le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Il vise à accroître l'accès à l'électricité et services énergétiques modernes via le développement et l'utilisation des technologies de l'énergie solaire dans 50 villages du Togo.

L'objectif de l'activité est de partager avec les maires, les membres des CCR et les journalistes les avantages de l'hybridation des plateformes multifonctionnelles en vue de susciter leur accompagnement pour la réussite dudit projet au bonheur de tous. Il s'est agi de renforcer les capacités de ces acteurs régionaux en matière de promotion des énergies renouvelables au Togo.

Au cours de la rencontre, les participants ont été renseignés sur le projet et ses avantages. Ils ont aussi été édifiés sur les méfaits du diesel puis éclairés sur les bienfaits et les impacts de l'énergie solaire, sur les conditions de travail et de vie des PTFM.

Selon l'adjointe au maire de la commune Kozah 1, Mme Kpékpassi Souméalo, Elle a témoigné sa gratitude au ministère du Développement à la base pour la mise en œuvre de ce nouveau projet qui va non seulement permettre de booster l'économie rurale mais surtout contribuer à lutter contre les changements climatiques.

Le coordonnateur de l'Unité de Gestion des PTFM, Abotchi Komivi a expliqué que l'hybridation consiste à associer deux sources d'énergie au niveau des plateformes à savoir le moteur diesel et l'énergie solaire. Il a indiqué que ce projet cible principalement les populations des 50 villages bénéficiaires estimés à 62 500 personnes avec une moyenne de 1250 personnes par village.

La plateforme multifonctionnelle est une petite entreprise de transformation agroalimentaire qui permet la valorisation des produits locaux.

ATOP/BH/TJ

**REMISE PROVISoire DES PLAQUES DIRECTIONNELLES A CERTAINES
STRUCTURES ETATQUES ET CONFESionNELLES DE LA PREFECTURE**

Kara, 21 nov. (ATOP) - Des institutions publiques et confessionnelles de la préfecture de la Kozah, notamment l'Agence togolaise de presse (ATOP)-Kara, la direction des arts et de la culture, les Ecoles primaires publiques (EPP) Agamadè, Adabawéré, Kagnindè, le Centre de développement des enfants Pya Koboyo d'Akar et de l'Inspection d'enseignement primaire public Kozah-centre ont bénéficié le vendredi 18

novembre à Kara, des plaques directionnelles offertes par l'entreprise « Saint Joe BTP », spécialisée dans les arts plastiques.

Ce geste s'inscrit dans le cadre de la première phase du projet « Action citoyenne pour le patriotisme », mis en œuvre par la structure en collaboration avec la direction régionale des arts et culture de Kara. Il entend offrir une grande visibilité des différents établissements de l'administration publique et privée, ainsi que d'autres institutions de la préfecture et favoriser l'orientation des usagers vers les services visés.

Selon le directeur régional des arts et culture de Kara, Ouro-Agoro Awali, une plaque est l'identité d'une structure et par conséquent, tous les établissements relevant du public doivent disposer de signalétique directionnelle. Il s'est réjoui de l'aboutissement heureux de ce projet qui participe à la promotion des arts plastiques et visuels dans la région de la Kara.

Le directeur général de l'entreprise « Saint Joe BTP », Lombéna Kawa a indiqué qu'à travers ce projet, sa structure entend apporter sa pierre au développement de la nation. Cette remise est provisoire au cas où il va falloir faire des retouches à certaines plaques. Il a exhorté tous les citoyens à se servir de leurs talents pour contribuer à bâtir la cité chèrement acquise.

Crée en 2020, l'entreprise « Saint Joe BTP » intervient dans le domaine de l'imprimerie, du commerce, des BTP et offre également des formations dans les arts et plastiques.

ATOP/BH/TD



Un journaliste de l'Atop recevant la plaque directionnelle de sa structure

HAHO/ JOUREEE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT :

UN DEBAT SUR « L'INCLUSION POUR CHAQUE ENFANT » A NOTSE



Officiels, enseignants et apprenants à Dapaong

concepts de l'inclusion sociale et éducative de tous les enfants en vue de leur implication dans la défense des droits enfants, surtout des enfants handicapés et la lutte contre les pires formes de travail et maltraitance auxquelles ils sont souvent exposés.

Notse, 21 nov. (ATOP) – Le Collectif des centres de développement des enfants de Haho a organisé un débat sur « l'inclusion pour chaque enfant », le vendredi 18 novembre à Notse, en prélude à la célébration le 20 novembre de la « Journée internationale des droits de l'enfant ».

La rencontre a réuni les chefs de village, des responsables des centres de développement des enfants (CDE), des juges des enfants ainsi que des responsables communaux. L'intérêt est d'échanger avec ces responsables sur les

L'assistance a été édictée sur l'objectif de la journée des droits des enfants en relation avec la convention de Genève le 20 novembre 89, la lutte contre les phénomènes récurrents liés à la maltraitance des enfants et des personnes handicapées. Elle a pris aussi connaissance des recommandations du forum des chefs traditionnels et religieux du Togo sur les pratiques sociales culturelles néfastes affectants les enfants.

Selon le directeur préfectoral de l'Action sociale, Dopo Kakadji, la célébration de la journée des droits de l'enfant est motivée par les principes fondamentaux de vie, survie et de développement de l'enfant, l'intérêt supérieur de l'enfant, la non-discrimination et la participation. Il a invité les responsables communaux à considérer ces principes qui sont des facteurs de protection et de lutte contre la maltraitance de l'enfant. M. Dopo a également rappelé que les pratiques sociales et culturelles préjudiciables affectant les enfants suscitent la nécessité de redoubler d'efforts et de revoir les cadres de collaboration des acteurs en vue d'assurer aux enfants une meilleure vie.

Le coordonnateur de CDE-J « la Grace », Remi Makye a indiqué que la célébration de la journée des droits de l'enfant offre l'occasion d'attirer l'attention des communautés sur le rôle important de l'inclusion sociale et éducative surtout des personnes handicapées afin de leur garantir un épanouissement et un développement harmonieux. Il a ajouté les CDE-J œuvrent pour une prise en compte inclusive de tous les enfants et entendent poursuivre leurs actions pour assurer à tous l'accès équitable à l'éducation. ATOP/YM/CA

PROTECTION DES DROITS DES CONSOMMATEURS :
DES MEMBRES DES ASSOCIATIONS SENSIBILISEES A NOTSE

Notse, 21 nov. (ATOP) – Soixante (60) membres des associations de défense des droits des consommateurs des préfectures d'Agoè, Haho, Zio et Moyen-Mono ont été sensibilisés sur la protection des droits des consommateurs, le jeudi 17 novembre à Notse.

Cette activité s'inscrit dans le cadre d'une tournée d'information et de sensibilisation initiée par l'Autorité de régulation des communications électronique et de postes (ARCEP) en collaboration avec la Ligue togolais des consommateurs (LCT), l'Association des consommateurs (ATC) et le Mouvement Martin Luther King (MMLK). Elle a pour objectif d'impliquer les membres dans le mécanisme et le processus d'alerte et de saisine de l'autorité de régulation en cas de plainte afin de susciter au sein des populations la culture de plainte au niveau de l'ARCEP.

Les participants ont été édictés sur la présentation de ARCEP, les notions d'enquête de satisfaction du consommateur, les procédures de sanctions contre les opérateurs de communications électroniques. Ils ont également acquis les notions de « qualité des services et qualité d'expérience afin de mieux appréhender les services offerts aux consommateurs.

Le responsable des services contentieux et de protection des consommateurs à l'ARCEP, Francis Pêhessi Tabati, a indiqué qu'il est important d'expliquer aux populations le rôle de l'autorité de régulation et de les aider à s'approprier ses décisions dans le cadre de défense et de protection des droits des consommateurs. Selon lui, la mission principale



Les participants

de l'ARCEP est de « *traiter toutes les questions touchant à la protection des intérêts des consommateurs* ». Il a convié les participants à une action concertée pour appuyer l'institution dans son rôle.

Le conseiller de Haho1, Koumadi Komi a souligné que les acteurs de défense des consommateurs sont les porte-voix de la communauté. Ils doivent jouer pleinement leur rôle de protecteurs des intérêts des consommateurs et permettre à l'ARCEP d'être connu sur le territoire.

L'ARCEP est créée le 17 décembre 2012 par la loi n°2012-018 du 17 décembre 2012 sur la communication électronique et modifiée par la loi n°2013-003 du 19 février 2013 en son article 65-w pour « *traiter de toutes les questions touchant à la protection des intérêts des consommateurs* ».

ATOP/YM/KYA

MEDIA COMMUNAUTAIRE :

LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PYLONE DE LA RADIO KEKELI DE L'AVE LANCES

Kévé, 21 nov. (ATOP) – Le directeur national des radios rurales, Adri Dibaba Gnassingbé représentant le ministre en charge de la Communication, a lancé les travaux de construction du nouveau pylône de la Radio rurale et communautaire Kékéli de l'Avé, le jeudi 17 novembre dans la localité.

La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence du préfet de l'Avé, du député Adzoyi Kodjotsè, des deux maires et des chefs traditionnels du milieu. Les travaux de ce pylône sont financés par le gouvernement togolais avec l'appui de la « Fondation OCP du Maroc ».



M. Gnassingbé procédant au lancement des travaux

Le lancement de ces travaux qui vont durer quatre semaines, annonce la reprise prochaine des émissions sur la Radio Kékéli sur la bande 90.5 FM dans la localité et ses environs. Ces émissions ont été interrompues depuis près de 6 ans suite au basculement de l'ancien pylône. « *Nous avons procédé au lancement symbolique de la relance des activités de la Radio Kékéli qui, depuis janvier 2016 a cessé de fonctionner parce que le pylône a basculé. Cet acte symbolique consiste en la construction du pylône de 51 mètres qui doit concourir à ce que les émissions reprennent* », a-t-indiqué le directeur national des radios rurales. M. Gnassingbé a annoncé que dans quelques jours, le studio de la Radio sera refait selon les normes acoustiques pour la reprise des émissions.

Le maire de la commune Avé 1, Aziabou Alexandre a mentionné que c'est dans la perspective de soutenir les activités de relance de la Radio, que des appels ont été lancés aux fils et filles de l'Avé et à toutes les bonnes volontés, à soutenir cet outil de développement communautaire pour son rayonnement. « *Nous percevons cela comme une activité qui doit interpeler la responsabilité des deux mairies, des membres des comités de développement qui sont appelés à gérer cette Radio pour que les efforts du gouvernement pour la relance de cette Radio ne soient pas vains* », a signifié le maire de la commune Avé 1. Il a pris l'engagement de mobiliser les moyens nécessaires pour la réussite de ce projet.

La radio rurale permet d'informer, d'éduquer, de former, de sensibiliser et de divertir la population. Elle constitue un outil de développement communautaire.
ATOP/KAT/KYA

LA PHASE 3 DU PROCESSUS D'ELABORATION DU PDC BINAH 2 VALIDE



Les participants

Pagouda, 21 nov. (ATOP) - La phase 3 du processus d'élaboration du plan de développement communale (PDC) de la commune Binah 2 a été validé les 14 et 15 novembre à Kéao.

Les conseillers municipaux, les chefs traditionnels, les chefs de services déconcentrés de l'état, et les acteurs de développement à la base, notamment les responsables des CVD et CDQ de tous les cantons de la commune ont participé à cette validation. Les travaux en atelier leur ont permis de définir et valider la vision du développement de la commune Binah 2.

Ils ont identifié les orientations stratégiques et formulé les objectifs globaux et particuliers du plan de développement de la commune.

Le maire de la commune Binah 2, Ali Tatangue a exprimé sa gratitude aux acteurs qui ont participé à l'élaboration du PDC. Il a indiqué que cette 3^{ème} phase du processus d'élaboration constitue déjà un facteur de réussite de sa mise en œuvre.

Le directeur régional de la planification de la Kara Hassim Maliawayi a qualifié la vision de la commune comme étant un acte politique de développement. Pour lui, cette vision définie et validée avec l'identification des orientations stratégiques et la formulation des objectifs du PDC Binah 2, annonce les intentions de la commune sur ce qu'elle entend accomplir à travers sa démarche de développement durable en vue de satisfaire sa population. ATOP/JAK/MG

NOUVELLES DE L'ETRANGER

MALI :

DES POLITIQUES ET PERSONNALITÉS DEMANDENT DE SUSPENDRE LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Paris (RFI) - L'une des tâches du gouvernement de transition du Mali est l'organisation d'un référendum constitutionnel. Mais dans le pays, l'avant-projet de Constitution fait débat. Le texte est durement critiqué par une frange de la société civile et de la classe politique. Dimanche, l'alliance pour la démocratie au Mali (Adéma) a même officiellement demandé de suspendre momentanément le processus de révision.

L'Adéma demande au président de la transition, le colonel Assimi Goïta, de ranger dans le tiroir l'avant-projet de Constitution et d'obtenir un large consensus avant un autre document. Le texte dans sa version actuelle « *comporte des risques de tension, voire de division profonde des Maliens* », ajoute l'un des principaux partis politiques du Mali.

Le Paréna, parti pour la renaissance nationale, avait déjà recommandé l'abandon du projet. Il dénonce notamment la nouvelle formulation de l'article sur les conditions à remplir pour être candidat à l'élection présidentielle. Le Paréna parle aussi de « *stigmatisation inutile des Maliens expatriés et de leurs enfants* ».

Des politiques et des personnalités maliennes sont également vent debout contre le texte dans sa version actuelle. Me Balla Cissé parle, par exemple, de « *précipitation d'un régime trop pressé de se maintenir au pouvoir* ». De son côté, un autre avocat, Me Mamadou Ismaïla Konaté s'interroge : « *Dans l'avant-projet, il est dit que le président de la République détermine la politique de la nation, mais comment faire s'il n'a pas la majorité à l'Assemblée ?* ». L'avocat demande donc, lui aussi, un texte plus consensuel. RFI

RDC :

LES RÉFUGIÉS FUYANT LES VIOLENCES DANS LE MAI-NDOMBE AFFLUENT À KINSHASA

Kinshasa, (RFI) - Les violences intercommunautaires se poursuivent dans le territoire de Kwamouth et provoquent la fuite de milliers de personnes. À Kinshasa, ils sont des milliers mais aucun recensement n'a encore été effectué. Ils sont hébergés par des familles ou dans des églises. Dans le quartier Mombele, habité par de nombreux Teke, ethnies en conflit avec les Yaka dans le Mai-Ndombe, les réfugiés affluent.

Dans l'église Ministère international Christ porteur de notre salut, 80 déplacés qui fuient les tueries dans le Mai-Ndombe dorment à même le sol. Parmi eux, des enfants, des nourrissons et des malades. « *Nous avons fui les violences à Engweme et à Mbomo. À l'approche des agresseurs, c'est la police qui était déployée dans le village qui nous a incités à fuir* », témoigne Mama Nzilu Mukankama, une réfugiée qui est arrivée ici avec ses six enfants.

Ngankou Bike Miala, lui, est enseignant à Mununu, un village dont une grande partie de la population a été décimée. « *Ils sont venus se réfugier à l'église. Leurs conditions sont difficiles, ils passent des nuits difficiles. Il y a des gens qui souffrent et qui n'ont pas les moyens d'aller à l'hôpital* », raconte-t-il, précisant que l'église leur vient en aide pour nourrir toutes ces personnes.

Pauline était dans l'une des fermes du village Fadiaka, dans le territoire de Kwamouth où cinq de ses frères et trois belles-sœurs ont été tués. Elle est arrivée à Kinshasa avec ses enfants et ceux de ses frères. « *Sur le parcours, tous ceux qui étaient derrière nous étaient massacrés avant d'atteindre Nsele* », raconte-t-elle. Tous ces déplacés espèrent une aide humanitaire et disent se sentir abandonnés.

RFI

LA COP27 SE CONCLUT PAR UN ACCORD HISTORIQUE VISANT À CRÉER UN FONDS POUR LES "PERTES ET DOMMAGES"

CHARM EL-CHEIKH (Egypte), (Xinhua) - Un fonds pour les "pertes et dommages" - un mécanisme attendu depuis très longtemps, qui permettra d'aider les pays les plus vulnérables aux changements climatiques - a été approuvé dimanche à l'issue de la 27e session de la Conférence des parties (COP27) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques.

"Je salue la décision de créer un fonds pour les 'pertes et dommages' et de le rendre opérationnel dans les temps à venir", a déclaré dans un communiqué le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, notant que la conférence de deux semaines qui s'est

tenue dans la station balnéaire égyptienne de Charm el- Cheikh "constituait un important pas en avant pour la justice".

Il a souligné qu'un fonds seul ne serait pas suffisant, même s'il s'agissait en effet d'un "signal politique indispensable pour reconstruire la confiance brisée".

M. Guterres a également indiqué qu'un réchauffement climatique de 1,5 °C constituait une "ligne rouge" que le monde ne pouvait se permettre de franchir.

En présence de représentants de près de 200 nations, la COP27 a été prolongée de plus d'une journée afin que toutes les questions au programme puissent être débattues.

Zhao Yingmin, chef de la délégation chinoise à la COP27 et vice-ministre de l'Ecologie et de l'Environnement, a déclaré à Xinhua que la COP27 avait accompli des progrès en matière d'adaptation, de financement et de compensation des pertes et dommages, autant de questions très préoccupantes pour les pays en développement.

Lors de la conférence de cette année, les pays développés ont néanmoins adopté une attitude passive vis-à-vis de questions comme la fourniture d'un soutien technique et financier aux pays en développement, a affirmé M. Zhao.

Il a espéré que les pays développés travailleraient de concert avec la communauté internationale pour construire un avenir partagé caractérisé par un climat durable.

XINHUA

SPORTS

TENNIS/OPEN DE L'AAT :

UNE QUARANTAINE DE PONGISTES DE CINQ PAYS DE LA SOUS-REGION PRENNENT PART A LA 3^{ème} EDITION



Le président Ahialey donnant le coup d'envoi

ce tournoi. « Nous avons un tableau de 48 joueurs à élimination directe. Tous les matches se joueront au meilleur des trois manches avec tie-break à toutes les manches », a expliqué le superviseur.

Après le coup d'envoi de cette compétition, le président de l'AAT, Ahialey Mawuli Clément a indiqué que ce tournoi organisé en prélude à l'Open de la FTT (Fédération togolaise de tennis) qui se tiendra à Lomé très prochainement. Ce tournoi devra permettre aux joueurs togolais d'avoir la compétition dans les jambes. « Le joueur a besoin de

Lomé, 21 nov. (ATOP) – Trente-sept de joueurs de l'Afrique de l'Ouest prennent part, du 20 au 26 novembre à Lomé, à la 3^e édition du tournoi Open de l'Association amicale de tennis (AAT).

Ce sont des tennismen du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Bénin et du Togo qui participent à ce tournoi. Il obéit aux règles de la Fédération internationale de tennis (FIT) qui s'appliquent au tournoi des séniors.

Selon la superviseuse de cet Open, Essi Djéha- Akuété, un tableau de 48 joueurs à élimination directe est appliqué à

beaucoup de compétitions pour non seulement être en forme, mais aussi se performer. Cela leur permettra de se frotter aux joueurs étrangers, afin de jauger leur niveau technique et corriger les manquements avant l'Open de la FTT », a relevé le président de l'AAT.

Le vainqueur de cette troisième Open de l'AAT repartira avec un montant d'un million de francs CFA.

ATOP/AR/ TD

PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES SPORTS ET LOISIRS : **DES ACTEURS SENSIBILISES SUR LE CONCEPT**



Les participants

de leur considération dans les stratégies de prise de décisions pour mieux contribuer au développement du sport au Togo.

Lomé, 21 nov. (ATOP) – La cellule focale genre du ministère des Sports et des Loisirs a organisé, le vendredi 18 novembre à Lomé, un atelier de renforcement des capacités des responsables des fédérations nationales sportives et de loisirs sur la prise en compte du genre dans les secteurs des Sports et Loisirs.

Cet atelier est initié à l'intention des directeurs centraux et chefs services, des secrétaires généraux et directeurs techniques des fédérations nationales des sports et loisirs. Il a permis à ceux-ci de s'approprier les concepts du genre, en vue

Deux communications portant sur « les concepts liés au genre » et « la prise en compte du genre dans les Sports et Loisirs » ont marqué la rencontre. Le secrétaire général du ministère des Sports et des Loisirs, Kodjo Aganon, a relevé qu'aucun développement durable ne peut se faire sans une meilleure prise en compte des besoins et aspirations des hommes et des femmes dans les politiques, programmes et projets de développements. « L'institutionnalisation du genre qui apparaît comme une exigence pour garantir l'intégration des questions de genre devient plus efficace quand elle est soutenue par un fort engagement des décideurs. Par conséquent il demeure nécessaire de veiller à ce que le processus de planification, de programmation, de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi évaluation des projets des ministères et institutions de l'Etat soient mieux envisagés et menés de manière à assurer l'intégration effective du genre », a suggéré le secrétaire général.

La responsable de la cellule focale genre du ministère des Sports et des Loisirs, Mme Tchamdja Mazalo a affirmé que sa cellule a pour mission de veiller à la prise en compte de l'approche genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sectorielles de leurs départements respectifs. Elle a indiqué que les participants ont tiré meilleur profit de cette rencontre, ce qui devra permettre une meilleure intégration du genre dans les différentes structures dudit ministère.

ATOP/AR/TD

MARACANA/ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE :**M. AYISSOU AIME DE SANTOS MARACANA CLUB DE HAHOTOE SUCCEDE A M. ETIENNE BAFAI**

Le nouveau bureau assis et des membres de l'ancien debout

Lomé, 21 nov. (ATOP) – M. Ayissou Amé de Santos Maracana club de Hahotoé a pris les commandes de la Fédération togolaise de maracana, à l'issue d'une assemblée générale élective le samedi 19 novembre à Lomé pour un mandat deux ans.

Ce mandat de deux ans au lieu de quatre est une exigence du Comité internationale olympique (CIO) afin d'harmoniser les périodes d'élections dans les fédérations sportives pour mieux les coordonner.

Le nouveau bureau de neuf membres a pour mission première de fédérer tous les clubs, afin de constituer une famille. « Les mécontents, les insatisfaits seront convaincus et ramenés pour reconstituer la famille du maracana togolais, sur laquelle nous comptons pour faire un grand pas, avoir de bonnes idées et travailler dans de meilleures conditions. L'ancien bureau est derrière nous et nous comptons sur l'appui de chacun pour que nous ayons des résultats probants et qu'à la fin du mandat qu'on dise on aura essayé et on aura réussi », a fait savoir le nouveau président. Il a indiqué que le plan d'action de son bureau sera légèrement revu à la baisse compte tenu du délai relativement court du mandat. « Soyez confiant on fera ce qu'il faut pour que le Togo soit représenté au niveau national et international », a rassuré M. Ayissou.

Le président sortant, Etienne Bafai a dit ressentir, à l'issue de cette assemblée, un sentiment de satisfaction et de fierté de voir ses attentes comblées et surtout de voir que, dans la convivialité, la fraternité et l'amitié, une nouvelle équipe s'est mise en place avec beaucoup d'ambitions, de déterminations et prête à faire du maracana une discipline plus fédératrice pour le public et les sympathisants togolais. « M. Bafai ne part pas. Je suis avant tout un maracanier. J'avais une responsabilité et au-delà de cette convivialité que nous développons, nous avons aussi des vertus démocratiques qui sont celles de faire en sorte qu'il y ait continuellement un nouveau souffle, une nouvelle dynamique qui se renouvelle à chaque fois au sein de notre organisation sportive. C'est dans cet esprit que cette assemblée générale élective s'est déroulée », a ajouté le président sortant.

S'agissant de son bilan, M. Bafai a indiqué que « Nous ne pouvons pas parler de grande satisfaction ou de victoire. Nous continuons notre chemin et nous aimerions faire du maracana une discipline bientôt olympique. Je pars donc avec une détermination d'aider ceux qui prennent la succession, à faire de ce sport ce qu'il n'a pas pu être jusqu'à présent. Je change juste de place pour continuer à jouer un rôle au sein de l'industrie de Maracana. La nouvelle équipe a tout mon soutien et en moi elle trouvera toujours un collaborateur attentionné et surtout engagé ».

Outre, l'élection des membres du nouveau bureau, les délégués ont adopté les rapports, moral, d'activités et financier. Ils ont aussi saisi l'occasion pour amender les textes de la fédération afin de les adapter aux normes internationales.

ATOP/AR/TD

KOZAH/ PHASE ELIMINATOIRE DE 2^{EME} EDITION DU CHAMPIONNAT MILITAIRE ET PARAMILITAIRE DE BALLON MILITAIRE :

LES QUATRE MEILLEURES EQUIPES DE LA ZONE A QUALIFIEES POUR LA FINALE

Kara, 21 nov. (ATOP)- Le RPC avec 8 points et un goal différentiel de (+ 11), le 23^{ème} BIM également avec 8 points (+ 2), le 3^{ème} RI, avec 7 points (+7) et le 4^{ème} RI, avec 4 points (-2) se sont qualifiés pour la phase finale de la 2^{ème} édition du championnat militaire et paramilitaire du ballon militaire à l'issue de la phase éliminatoire dans la zone A à Kara qui a pris fin le vendredi 18 novembre avec deux rencontres



Vue partielle du public concentré sur le match



Un joueur du 3^{ème} RI en position de tir

En première rencontre de la dernière journée le 4^{ème} RI a écrasé l'OTR par 5-2. Le second match a vu la victoire du 23^{ème} Bataillon d'Infanterie Motorisé (23^{ème} BIM) sur le 3^{ème} Régiment d'Infanterie (3^{ème} RI) (2-1).

Le chef division Éducation physique et du Sport militaire de l'Etat-major général des FAT, Col. Sonhaye Kabou Gndi a encouragé et félicité toutes les équipes participantes et leurs staffs, ainsi que les amoureux de ballon militaire pour leur engouement lors des éliminatoires. Il a convié équipes qualifiées à plus de travail et d'ardeur afin que la coupe revienne à la zone A.

Le championnat organisé par l'Etat Major Général des Forces Armées Togolaises (FAT) a pour objectif d'évaluer la maîtrise des règles du jeu par les joueurs de chaque équipe. La phase éliminatoire s'est déroulée du 14 au 18 novembre à Kara. Elle a regroupé cinq équipes de la zone A. Aux quatre équipes qualifiées s'ajoute l'OTR.

ATOP/SG/TD

COUPE DU MONDE :

LE QATAR PAS AU NIVEAU FACE À L'ÉQUATEUR (0-2)

Paris (Lepoint.fr)- La 22^e édition de la Coupe du monde de la Fifa a démarré ce dimanche avec Qatar-Équateur. Le pays hôte a déçu face à une belle équipe sud-américaine.

Pour ce premier match de la Coupe du monde 2022, le Qatar défie l'Equateur. Dans une entame de match à sens unique, le pays hôte s'est fait surprendre par l'équipe sud-américaine. Après un but refusé pour hors-jeu (3^e), Enner Valencia a trouvé la faille au quart d'heure de jeu. Après avoir obtenu un pénalty sur une faute évidente du gardien adverse, l'attaquant de Fenerbahçe s'est fait justice lui-même et a transformé en douceur (0-1).

VALENCIA DÉMARRE AVEC UN DOUBLÉ

Les Qataris sont dépassés dans tous les secteurs sur le terrain. Peu créatifs devant, ils subissent derrière et ont fini par concéder un deuxième but sur une tête puissante d'Enner Valencia (31^e) qui s'offre par la même occasion un doublé. Dans le temps additionnel, le Qatar a enfin réussi à obtenir une occasion, mais la tête d'Almoez Ali est trop imprécise pour réduire l'écart. À la mi-temps, les Équatoriens sont très logiquement devant.

Au retour des vestiaires, un faux rythme s'installe entre les deux équipes. Avec son avance, El Tri gère et pense sans doute déjà au prochain match de son groupe, vendredi, face aux Pays-Bas. La tentative d'Ibarra a eu le mérite de faire enfin briller le gardien qatari, Al-Rawi, en grande difficulté en première période. Un match dans l'ensemble réussi pour l'Équateur qui va chercher à être l'outsider de ce groupe A. Si on relativisera l'adversité en face pour cette entrée en lice, on a hâte de revoir cette équipe sud-américaine lors des prochains matchs avec notamment son duo Mendez-Caicedo performant au milieu de terrain. À surveiller tout de même l'état physique du buteur Valencia, qui est sorti en boitant au cours de la seconde période.

De l'autre côté, pour l'équipe de Felix Sanchez Bas, la compétition s'annonce très longue. Pas au niveau sur ce match d'ouverture, en étant fébrile défensivement et peu inspiré offensivement, le Qatar devra se reprendre vendredi prochain face au Sénégal (14h), privé de Sadio Mané. Si le monde du football a déjà connu des pays hôtes sortir dès le premier tour comme l'Afrique du Sud en 2010, on n'avait jamais vu une équipe accueillir la Coupe du monde avec si peu d'initiatives. Dans un groupe relevé, la marche semble trop haute pour l'actuel 50^e du classement FIFA.

UNE CÉRÉMONIE D'OUVERTURE AVEC MORGAN FREEMAN

Après d'innombrables polémiques, la Coupe du monde 2022 a démarré ce dimanche au Qatar. Vivement critiqué, le pays hôte a tout fait pour accueillir l'événement le plus populaire de la planète avec des infrastructures et des stades à la pointe. Les yeux de centaines de millions de téléspectateurs étaient tournés vers le stade Al-Bayt d'Al-Khor où se déroulait la cérémonie d'ouverture de cette 22^e édition de l'histoire du Mondial, diffusée sur TF1 et beIN Sports en France. De nombreux artistes, comme Shakira et Dua Lipa, ont choisi de boycotter cette cérémonie et de ne pas se rendre à Doha pour cet événement. Morgan Freeman était lui présent pour jouer les narrateurs. La cérémonie a notamment retracé l'histoire du petit état du Moyen-Orient.

Lepoint.fr

Copyright, ATOP. Tous droits réservés